

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Jeudi 15 avril 2026

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Garches, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, le mercredi 15 avril 2026 à 14 heures.

- Monsieur Grégoire VERSPIEREN, Marie-Adjoint et Vice-président du CCAS
- Madame Charlotte BAQUET, Maire-Adjoint
- Madame Catherine OLIVA, Conseillère Municipale déléguée
- Monsieur Bruno BAUVIN, Conseiller Municipal Délégué
- Madame Danielle MAILLARD, Conseillère Municipale
- Monsieur Marc ULRICH, Conseiller Municipal
- Madame Marie-Thérèse NAHAS, Membre
- Madame Annie MARTIN, Membre
- Madame Frédérique CAREL, Membre
- Madame Edwige DECKER, Membre

Absents excusés représentés :

- Madame Jeanne BECART, Maire, Présidente du CCAS
- Monsieur Bruno GUERRA, Conseiller Municipal délégué a donné pouvoir à Monsieur BAUVIN
- Madame Solène ALLANIC, Conseillère Municipale
- Madame Marie MAQUET, Membre a donné pouvoir à Monsieur VERSPIEREN
- Madame Malika REZALI, Membre a donné pouvoir à Madame OLIVA
- Madame Solène VIRY DE SAINT DENIS, Membre a donné pouvoir à Madame BAQUET
- Monsieur Dominique RENAULT, Membre a donné pouvoir à Madame MAILLARD

Était également présente :

- Madame Isabelle RUFFAUX, Directrice, secrétaire de séance
- Madame Christine RODRIGUES, Directrice des Finances

Prise d'acte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 avril 2026

Il est pris acte, à l'unanimité des membres présents, du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 2 avril 2026.

Prise du Compte Financier Unique 2025

Le CCAS met en place pour la première année le Compte Financier Unique.

Pour rappel le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le compte financier unique (CFU) permet de mieux éclairer l'Assemblée délibérante et contribue à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité approuve le Compte Financier Unique 2025 du CCAS.

Vote du Budget Primitif 2026 du C.C.A.S

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité vote.

- o Par article pour la section d'investissement
- o Par chapitre pour la section de fonctionnement

Le Budget Primitif 2026 du CCAS qui se présente comme suit.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2026
Chapitre 011 Charges à caractères général	41 000
Chapitre 012 Frais de personnel et charges assimilées	0
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	70 200
Chapitre 68 Dotations aux provisions	-
TOTAL	111 200

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2026
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	153 343.83
Chapitre 70 Produits des services, du domaine, et ventes diverses	12 000,00
Chapitre 74 Dotations et participations	9 351.50
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	7 000,00
TOTAL	181 695.33

INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2026
Chapitre 001 Résultat d'investissement reporté	25 369,51

Prise d'acte du rapport annuel d'activité du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif, rattaché à la commune. Il dispose d'une existence administrative et financière distincte de la commune et a pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale municipale.

Le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un Conseil d'Administration. Celui-ci est présidé par le Maire, président de droit. Il comprend en nombre égal, des membres élus au sein du Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes mentionnées au 4^{ème} alinéa de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du CCAS

Approbation des aides

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_01-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Selon le règlement intérieur adopté les rapports nominatifs concernant les situations sociales des personnes et familles sollicitant des aides légales ou des prestations du C.C.A.S. sont examinés en séance et ne peuvent faire l'objet d'aucune transcription, ni être conservés par les administrateurs.

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, approuve les aides versées.

A l'issue de ce conseil les échanges entre les participants ont donné lieu à plusieurs propositions.

Mme Martin a proposé qu'un document récapitulatif de la situation, puisse être mise en place afin de faciliter leur accueil au SST8 des usagers ayant le plus de mal à exprimer leur besoin.

Mme Maillard souhaiterait pouvoir disposer d'un glossaire des structures et des aides existantes.

Un répertoire réalisé par le Bus santé femmes pourrait servir de base à ce document.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 15h30.

Madame Jeanne BECART
Présidente du CCAS



EMMAÜS FRANCE
ASSOCIATION
ESPACES

Rapport
d'activité
2025

sommaire

**Nos savoir-faire &
domaines d'expertise**

4

**L'insertion sociale
et professionnelle**

7

**Des chemins innovants
pour les personnes éloigné-es
de l'emploi**

13

**Les équipes en chantier
d'insertion par l'écologie
urbaine**

17

**Trame verte & bleue :
accompagner les territoires**

28

Financement

30

Organisation

32

Directeur de publication :
Nicolas Froissard
Coordination et réalisation :
Marylène Magnaud
Ont participé à la rédaction :
les membres de l'équipe permanente
Relecture :
François Cahuzac, Valérie Le Coq
Photos : Espaces et Teresa Suarez pour
Emmaüs France
ISSN 1638-3453 – Supplément
à L'écho-cantonnier n°63

Une association fidèle à son objectif originel depuis 30 ans

Depuis 1995, Espaces poursuit un objectif constant, "l'insertion par l'écologie urbaine pour créer des métiers de demain" pour les personnes que l'association accompagne, nous y restons fidèles.

Une situation financière compliquée mais des résultats positifs pour l'insertion

En 2025, Espaces a fait face à une situation financière difficile avec un résultat déficitaire important. Pour autant, l'association a accueilli 279 personnes dans les chantiers d'insertion, ce qui représente en moyenne sur l'année 177 postes. Le taux de sortie dynamique, qui permet de mesurer la performance de l'association dans sa mission d'insertion sociale, s'élève à 71 %, au-delà des objectifs attendus.

De plus, 111 personnes ont bénéficié du dispositif Premières Heures 92 et le dispositif AIR 92 a accompagné 72 personnes. Ces deux programmes innovants s'adressent à des personnes en très grande précarité. À cela s'ajoute le dispositif Premières Heures en Chantier mis en place, avec succès, sur le chantier de CultiCime à Aubervilliers. Par ailleurs, 502 personnes ont participé au programme Vers les métiers de la transition écologique, avec un taux de sortie dynamique de 82%.

Enfin, nous nous réjouissons que la collaboration avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ait été renforcée pour poursuivre et améliorer notre accompagnement des détenu-es.

La résilience de l'association et la force de ses expertises historiques

L'association s'est vu confier par La Poste la gestion et l'entretien des espaces verts de douze sites du département des Hauts-de-Seine.

Le renouvellement du contrat de gestion de la Petite Ceinture montre la solidité de la relation qui existe avec la ville de Paris depuis près de 28 ans pour les 16^e - 17^e et près de 20 ans pour les 14^e - 15^e arrondissements.

Le développement de l'écopâturage se poursuit. Ainsi, de nouvelles villes (Suresnes, Vaucresson, Marly-le-Roi) ont fait appel à cette activité, de même que le Syndicat Mixte Seine Ouest, qui a aussi confié à l'association un marché portant sur plusieurs prestations.

Tous les projets présentés à la Région Île-de-France dans le cadre du Budget Participatif ont été retenus et seront ainsi financés.

La cellule Seine centrale urbaine a élaboré le contrat Eau Trame verte & bleue, Climat 2026-2030, et 80 structures (collectivités, entreprises) sont engagées pour la préservation des ressources en eau, la protection et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville.

Nous pouvons également saluer la réussite de l'implantation d'une boutique éphémère dans le centre commercial Vélizy 2 dans le cadre d'un partenariat suivi avec la société Westfield. Pour La P'tite Boutique, ouverte il y a six ans, les collectes sont de plus en plus conséquentes et la mise en place de partenariats avec Ecomaison et Refashion s'avèrent très utiles.

Les développements en restauration pensés dans une volonté de diversification (Fourchettes & Tournevis, le Piqueur), ont dû être interrompus en l'absence d'un équilibre financier pour l'un et de difficultés techniques pour l'autre.

Espaces prouve sa capacité d'adaptation face aux difficultés en démontrant la stabilité de ses activités historiques et leur capacité à se développer. Fin 2025 est un temps de décisions (déployées en 2026) avec la réorganisation et restructuration du périmètre des activités.

Un soutien indéfectible d'Emmaüs et une nécessaire réorganisation

Le soutien d'Emmaüs a été fondamental dans cette période de crise financière. L'arrivée d'un directeur financier expérimenté et d'un nouveau directeur général chevronné ont permis, en fin d'année 2025, de commencer à redresser la barre et de traverser, à moindre mal, cette crise de croissance. Les évolutions engagées en fin d'année visent à renforcer l'organisation, sécuriser les équilibres et soutenir le développement futur de l'association.

Cette année a également montré la capacité des équipes, bénévoles, partenaires, administrateur·rices et salarié·es à se mobiliser collectivement dans une période exigeante. Les équipes de permanent·es restent motivées malgré la crise, et l'attitude positive des élu·es a permis de lancer une réforme de l'organisation.

Bien entendu, tous·tes les partenaires qui font confiance à Espaces et qui renouvellent chaque année leur engagement doivent être chaleureusement remercié·es. Le retour à l'équilibre financier en 2026 et la reconstitution des fonds propres dans les années à venir sont les deux objectifs à poursuivre. Le développement des activités, dans le cadre strict des domaines d'expertise d'Espaces, reste d'actualité.

André Lajou, Président



Nos savoir-faire & domaines d'expertise

Agriculture urbaine, réemploi, compostage, entretien de talus ferroviaires, de berges et zones humides, gestion différenciée d'espaces verts et naturels, écopâturage... sont autant d'expertises développées par Espaces sur ses chantiers d'insertion qui permettent aux salarié-es de se former à des métiers d'avenir, préservant la biodiversité.

En 2025, Espaces confirme auprès de ses partenaires son expertise renforcée dans les domaines de l'écologie urbaine, tant attendue par de nombreuses collectivités et entreprises à l'heure de la transition écologique.

En outre, ces savoir-faire sont autant de débouchés pour les salarié-es qui réalisent leur parcours d'insertion sur les chantiers de l'association : métiers d'avenir d'éco-berger-ère, éco-maraîcher-ère ou d'agent-e d'environnement leur permettront

de réaliser des sorties dynamiques dans des secteurs porteurs et durables.

Les partenaires d'Espaces quant à eux, plébiscitent de plus en plus ces savoir-faire pour faire valoir auprès d'usager-ères et d'habitant-es, un impact écologique vertueux.

Avec des méthodes différenciées, innovantes, respectueuses du bien-être animal et de la biodiversité, Espaces intervient sur plusieurs terrains d'action.

Découvrez les principaux domaines d'expertise qui font d'Espaces une interlocutrice de référence pour de nombreux-ses partenaires, institutions, collectivités et grands groupes.



Les animaux, alliés de la préservation de la nature

Travailler "avec" les animaux contribue à la préservation de la biodiversité car ils assurent naturellement un entretien de milieux, évitant l'intervention de matériels thermiques polluants.

Espaces donne une place à l'animal en ville, pour améliorer la biodiversité des zones urbaines :

- Pratique de l'écopâturage pour l'entretien écologique de zones ouvertes.
- Mise en place de l'hippomobilité pour effectuer des travaux de ramassage et débardage avec des chevaux de trait.
- Installation de pigeonniers à des fins de régulation de leur population.



Entretien des chemins en bord de rive, étangs de Corot à Ville-d'Avray

AGRICULTURE URBAINE

Créer des circuits courts et solidaires

Cultiver, distribuer et commercialiser des produits de saison sains tout en créant des emplois et **favorisant le retour de la nature en ville**, voilà le triple objectif d'un chantier d'insertion en agriculture urbaine, comme CultiCime.



Ce chantier assez atypique, créé par Espaces en 2016, répond à plusieurs objectifs :

- Créer un **nouveau métier de maraîcher urbain**
- Utiliser des techniques de **production agro-écologiques**
- Valoriser la **commercialisation en circuit court**

Les récoltes sont diffusées chez des partenaires (restaurants, épiciers) ou sous forme de paniers solidaires à Aubervilliers.

RÉEMPLOI

Favoriser la transition par le réemploi



Donner **une nouvelle vie aux objets** qui auraient pu se transformer en déchets, tel est l'objectif de la ressourcerie ouverte en 2019. L'équipe en insertion collecte les dons, les trie, les répare, les reconditionne, et les valorise en boutique pour la vente.

L'activité à La P'tite Boutique apporte aux salarié-es **une formation à la valorisation de la seconde main, qui est un secteur en forte croissance**.

Des collectes et des animations, **dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises**, ainsi que des ressourceries éphémères, diversifient les terrains d'action.

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS & NATURELS, DE TALUS

Un travail tout-terrain

Les espaces verts et naturels apportent **des bénéfices pour l'air, l'eau, la biodiversité et forment une trame verte** s'ils sont bien connectés. Espaces a à cœur, depuis 1995, de mettre en œuvre une gestion écologique de ces espaces en Île-de-France. Elle forme ses salarié-es en insertion à un ensemble de techniques, notamment **la gestion différenciée**. Plusieurs équipes interviennent sur des talus ou dans des lieux difficiles d'accès.

Bords de route, talus ferroviaires, haies champêtres, berges, prairies urbaines... les



Récolte sur la toiture maraîchère CultiCime, à Aubervilliers

sites sur lesquels Espaces intervient jouent **le rôle de couloirs de déplacement pour les espèces** (corridors écologiques) reliant les réservoirs de biodiversité.

GESTION D'ESPACES BOISÉS

Préserver les puits de biodiversité



Les espaces boisés en milieu urbain sont **des puits de biodiversité**. Diversifier les essences et les milieux augmente la capacité d'accueil d'un grand nombre d'espèces. Ces espaces sont aussi un axe de repos pour les espèces migratrices.

À travers ses activités en zones boisées, il s'agit aussi pour Espaces de donner des chances de retour à l'emploi à ses salarié-es. Ils acquièrent **les compétences que demandent les entreprises** en espaces verts : utilisation de la tronçonneuse, débitage, sélection (dépressage), puis plantation de sujets en forêt, voire replantation de zones.

GÉNIE ÉCOLOGIQUE & ZONES HUMIDES

Rétablir les équilibres naturels



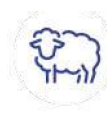
Depuis 1995, Espaces met en œuvre, avec ses équipes en insertion, des actions en faveur de la nature en utilisant des techniques de génie écologique. L'objectif est d'**améliorer la biodiversité faunistique et floristique**, tout en créant des corridors écologiques pour faciliter les habitats, reproductions et déplacements des différentes espèces terrestres et aquatiques.

Les agent-es d'environnement en insertion sont formé-es à ces pratiques durables, ce qui leur permet d'**acquérir des compétences et de jouer un rôle clé dans la préservation de l'environnement**.

Espaces propose des prestations d'entretien, d'aménagement et de restauration des espaces verts et naturels à des partenaires publics et privés, tout en offrant un tremplin pour l'emploi à ses salarié-es. Cela répond à la demande

ÉCOPÂTURAGE

Gestion douce de la nature



L'écopâturage est un nouveau mode de gestion des espaces verts en ville. C'est une technique respectueuse de l'environnement, qui permet d'augmenter la diversité d'insectes et de protéger la microfaune des engins thermiques, par exemple.

C'est aussi un moyen de **remettre l'humain au cœur de la vie rurale**, créer du lien avec les animaux et sensibiliser à **l'écopastoralisme nécessaire à la conservation des paysages**.

À travers cette activité, il s'agit pour Espaces de proposer des prestations d'écopâturage à des partenaires publics et privés.

COMPOSTAGE

Connaissance indispensable



Espaces est **active sur les enjeux de compostage dans les jardins partagés depuis 2000** et depuis 2016 en tant que dispositif de quartier, nommé "Folies d'Humus" à Paris (dans le 16^e arrondissement).

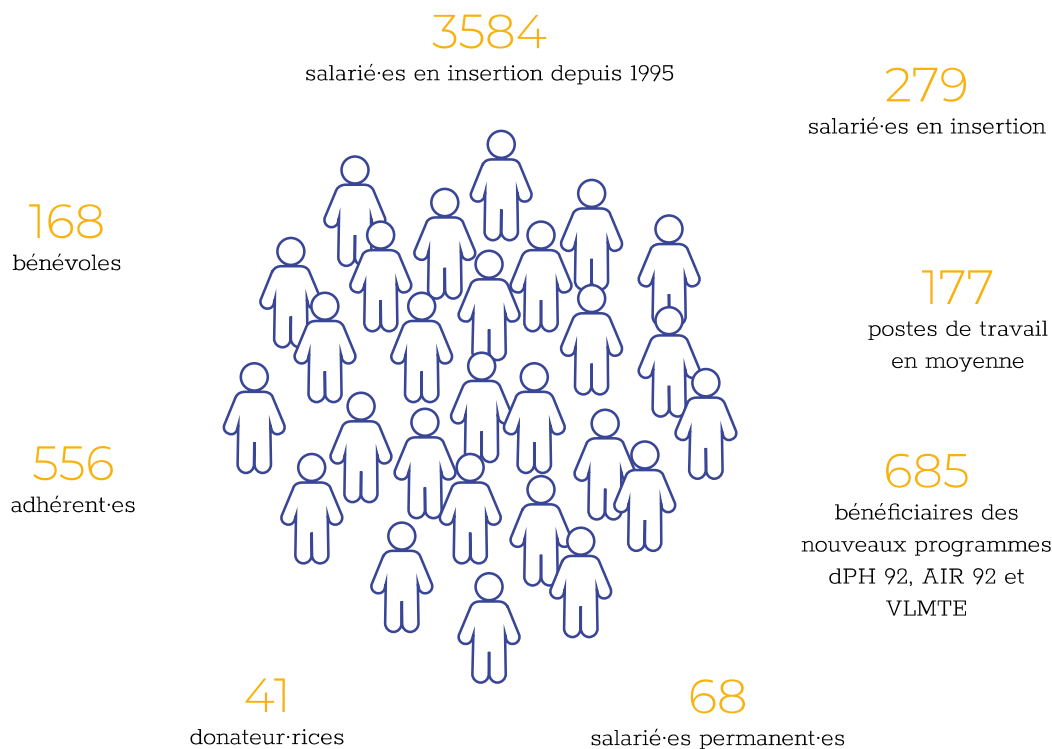
Le compostage est **une connaissance indispensable pour les salarié-es en insertion des espaces verts, du maraîchage ou de l'animation**.

Pour tous-tes, c'est une action nécessaire de transformer ses biodéchets en bioressources !

La valorisation des biodéchets ouvre des **perspectives en termes de formation et de création d'emplois** et de nouveaux services pour les collectivités locales. Le développement de ces compétences est d'autant plus important que la réglementation le rend obligatoire, faisant de ce secteur un domaine porteur.

L'année 2025 en chiffres

Ce sont avant tout des personnes qui font Espaces. Des salarié-es en parcours, des salarié-es permanent-es, des bénévoles investi-es dans les activités et la gestion de l'association, des adhérent-es et donateur-rices. Ce sont aussi ses partenaires et bien sûr son territoire d'action en Île-de-France.



Indicateurs

15
équipes en chantier d'insertion

29 856
heures de formation en insertion

60 hectares
en gestion écologique

19
jardins solidaires et partagés

200
partenaires financiers, techniques, réseaux

[Présence dans]

58
communes

5
départements en Île-de-France

Réseaux



L'insertion sociale et professionnelle



Installation des parcelles de maraîchage sur le site expérimental de Vinci construction Géoinfrastructure

**Permettre à chaque
salarié·e d'être
acteur·rice
et moteur dans
son parcours**

Chaque année, Espaces conduit presque 300 personnes en difficulté sociale et professionnelle vers l'emploi ou la formation grâce à des parcours en chantier d'insertion.

Les salarié·es en chantier d'insertion

Agent·e d'environnement, adjoint·e de chantier, éco-animateur·rice, éco-ressourceur·euse, ou éco-restaurateur·rice, en contrat d'insertion de 26 à 35 heures hebdomadaires, iels aménagent, entretiennent, animent des espaces de nature en Île-de-France, participent à la gestion de la ressource et de son restaurant solidaire.

En 2025, 279 personnes ont été salariées par Espaces en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), de 26 à 35 heures hebdomadaires. 177 postes de travail ont été ouverts en moyenne cette année, sur des activités d'entretien d'espaces verts ou milieux naturels, d'écopâturage, d'animation nature, de maraîchage, de petite restauration ou encore de réemploi.

Les salarié·es en parcours restent majoritairement des hommes, bien que l'accueil d'un public féminin

poursuive sa nette progression et représente 19 % des effectifs. 16 % des salarié·es ont moins de 26 ans à leur arrivée, 63 % ont entre 26 et 50 ans, et 21 % ont plus de 51 ans.

Les niveaux de formation se répartissent de façon équivalente à l'an dernier, avec 71 % des salarié·es qui ont un niveau de formation initial égal ou inférieur à un niveau CAP/BEP, dont 12 % n'ont aucune scolarité, et 29 % un niveau Bac ou Bac+.

A leur entrée en parcours, 51 % des salarié·es sont allocataires du

RSA et 30 % sont sans ressources.

L'accueil de personnes avec reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé reste important et en progression nette cette année, avec 16 % de salarié·es concerné·es dont 7 % sont bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

L'accompagnement social et professionnel dispensé pendant toute la durée des contrats permet d'apporter une aide sur l'ensemble des problématiques

(suite page 10) ■■■

Le FSE+ soutient l'insertion

En 2025, le soutien du Fonds Social Européen (FSE+) a, une nouvelle fois, contribué à l'insertion de Nanterrien·nes en difficultés socio-professionnelles. En effet, en partenariat avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Nanterre, 10 demandeur·euses d'emploi de longue durée ont été accueilli·es et accompagné·es au travers de l'opération n° 202500425. Ces Nanterrien·nes ont été intégrés au sein des équipes "Domaine national de Saint-Cloud" et "Talus ferroviaires aval". Tout au long de leur contrat, une conseillère en insertion professionnelle les a accompagné·es pour, en complément du travail effectué par le PLIE de Nanterre, lever leurs difficultés d'ordre social et concevoir leur projet professionnel.

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, le département des Hauts-de-Seine est l'organisme qui assure la mise en œuvre du FSE+. Espaces participe régulièrement aux ateliers proposés afin de fournir des bilans qualitatifs en fin d'opération. De même, une réunion annuelle a lieu entre les équipes du PLIE et celles d'Espaces afin de faire le point sur les parcours des salarié·es.



Entretien d'un jardin au Domaine national de Saint-Cloud



279 salarié·es en insertion

53
Femmes

226
Hommes

L'ÂGE À L'ENTRÉE

46	16.5 %	Moins de 26 ans
80	28.7 %	27 à 34 ans
95	34 %	35 à 50 ans
49	17.5 %	51 à 59 ans
9	3.2 %	Plus de 60 ans

RESSOURCES À L'ENTRÉE

143	51 %	RSA
84	30 %	Sans ressources
28	10 %	ARE / ASS
19	7 %	AAH
5	2 %	Prime d'activité / Dispositif Premières Heures

LES SORTIES

SUR UN TOTAL DE 89 PERSONNES

63 Sorties dynamiques
dont :

30 % 27 Emplois durables

36 % 32 Sorties positives (embauche dans une autre SIAE, entrée en formation)

4 % 4 Emplois de transition

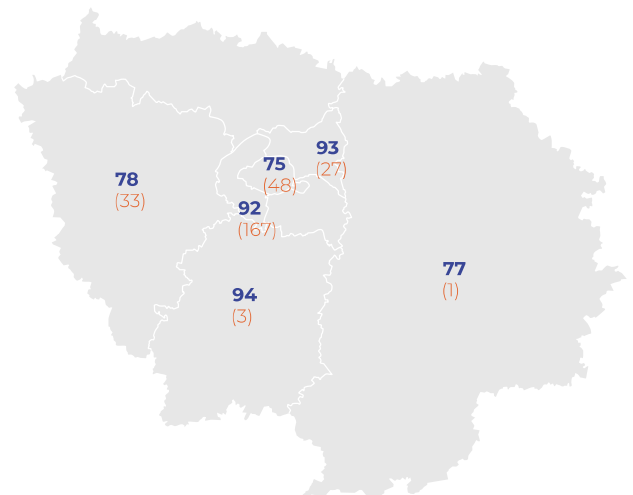
26 Autres sorties

71 %

29 %

LES SALARIÉ·ES EN INSERTION

D'OÙ VIENNENT



LE NIVEAU DE FORMATION

33 12 %
Aucune scolarité

115 41 %
Niveau de formation inférieur au CAP-BEP (Vbis et VI)

36 13 %
Niveau de formation supérieur au bac

46 16 %
Niveau Bac (validé ou non) niveau de formation IV

49 18 %
Niveau CAP/BEP diplôme obtenu (formation V)

constituant un frein à l'insertion.

Le maintien à l'emploi nécessite d'accompagner les problématiques sociales en s'appuyant sur les partenariats locaux et les dispositifs de droit commun.

Ainsi, des démarches d'accès à un hébergement ou logement ont été réalisées pour 36 % des salarié-es. 41 % des salarié-es ont présenté par ailleurs une problématique de santé, somatique ou psychique, nécessitant un aménagement du poste de travail, une orientation vers des soins spécialisés ou encore une démarche auprès de la Maison départementale des personnes handicapées.

Par ailleurs, les faibles niveaux de formation initiale étant majoritaires, une attention particulière est portée sur les possibilités de cours de français ou de remise à niveau, en interne comme en externe.

Enfin, 20 % du public accueilli a un suivi judiciaire nécessitant un travail de collaboration avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation.

En 2025, le taux de sorties dynamiques des salarié-es (total des sorties vers un emploi ou une formation) est de 71 %.

27 salarié-es ont obtenu un emploi durable : parmi eux-elles, 10 ont été embauché-es en CDI, 3 ont intégré la fonction publique, 5 ont signé un CDD d'une durée de plus de 6 mois, 3 ont un contrat d'alternance d'un an et 6 ont créé leur entreprise. On note également 4 emplois de transition en CDD de moins de 6 mois et 32 sorties positives (dont 13 entrées en formation, 9 suites de parcours au sein d'une autre SIAE, 1 ouverture de droits à la retraite et 2 intégrations en ESAT).

La grande majorité des suites de parcours en emploi concerne le domaine du paysage et espaces verts, les postes en bâtiment, logistique et manutention. ■



Une collaboration renforcée avec le SPIP

Favoriser les alternatives à l'incarcération.

Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) de la région Île-de-France orientent régulièrement des candidat-es vers nos chantiers d'insertion. 55 salarié-es sur l'année ont été accompagné-es dans des démarches liées à leur situation judiciaire. Un tiers bénéficie d'un aménagement de peine tel que la semi-liberté, le placement à l'extérieur ou la surveillance électronique.

L'association est agréée par le ministère de la Justice en tant que structure d'accueil et d'accompagnement de personnes placées sous main de justice faisant l'objet d'une mesure de placement à l'extérieur, ainsi que pour l'accueil de Tigistes en tant que groupe Emmaüs.

Un partenariat renforcé avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine.

Une convention de partenariat a été signée avec le SPIP des Hauts-de-Seine en 2025 pour préparer l'intégration en milieu de travail de personnes placées sous main de justice (PPSMJ) et leur réserver des postes sur nos chantiers d'insertion. L'accompagnement global proposé en lien avec les référent-es SPIP vise à favoriser les aménagements de peine en préparant une insertion professionnelle.

Par ailleurs, le SPIP des Hauts-de-Seine a fait appel à l'expertise d'Espaces pour végétaliser une partie de son parking situé à l'entrée du site. Des personnes sous main de justice ont pu se joindre à l'équipe d'Espaces pour participer à la mise en place d'une pergola et de bacs comportant vivaces et autres plantes grimpantes, ainsi qu'un système permettant un arrosage raisonné du site.

Les permanent-es de l'association ont également participé le 12 juin à la première édition du Salon de l'insertion professionnelle organisée par le SPIP 92, l'occasion de rencontres avec les professionnel-les du SPIP et les personnes qu'ils suivent.

Focus sur les actions de formation

244 salarié-es ont bénéficié d'une à plusieurs séquences de formation durant leur parcours, représentant au total 29 856 heures de formation sur l'année.

Les actions de formation en situation de travail (AFEST) : 22 653 heures

La formation interne dispensée en situation de travail concerne 4 parcours apprenants : ouvrier du paysage, ouvrier maraîcher, éco-animateur et éco-ressourceur. Ces actions de formation visent une certification des compétences délivrée par un jury composé de professionnel·les du métier et reposent sur les référentiels de compétences des titres suivants :

- Titre "Professionnel Ouvrier du paysage" pour les équipes d'agent-es d'environnement ;
- Titre "Professionnel Ouvrier Spécialisé en production légumière" pour l'agriculture urbaine ;
- BPJEPS option "Education à l'environnement et au développement durable" (EEDD) pour les éco-animateur·rices ;
- CQP "Employé de commerce avec spécialisation Valoriste" pour les postes proposés à la Ressourcerie.

D'autres parcours sont mobilisés en interne, tels qu'adjoint·e de chantier, écopâturage, génie écologique,

activités hippomobiles.

La Santé et sécurité au travail : 1 915 heures

Ces actions couvrent l'adaptation au poste à l'arrivée des salarié-es, la prévention des risques (Gestes et Postures, SST), le travail le long des voies ferrées et la circulation sur les voies RATP, ainsi que les travaux en hauteur encordés.

Le français langue étrangère (FLE) : 4 890 heures

Des cours sont assurés par le formateur FLE et des bénévoles, du niveau A1.1 à B1, autour de thématiques socioprofessionnelles (métier, sécurité, mobilité, valeurs de la République, démarches, santé, emploi). L'encadrant·e renforce également l'accompagnement linguistique sur le chantier.

Les formations individuelles liées au projet d'insertion : 398 heures

Ces formations, mises en place par les CIP et la coordinatrice formation en lien avec l'OPCO dans le cadre du Pic IAE, s'adaptent aux besoins : bureautique, logistique ou encore compost. ■

Parcours linguistiques avec le FAMI

Après quatre ans de soutien de l'UE dans le cadre du Fonds asile, migration et intégration (FAMI), porté par la Direction générale des étrangers de France (de 2021 à 2024), Espaces s'est engagée dans la reconduction du projet afin de proposer des parcours linguistiques à visée professionnelle, associant l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel.

En 2025, 59 salarié-es ressortissant-es de pays extra-européens, dont 53 personnes bénéficiant de la protection internationale, ont de ce fait bénéficié des cours de français langue étrangère coordonnés par le formateur, avec le support d'une équipe de bénévoles volontaires et motivé-es. Ils ont également suivi une formation en situation de travail dont le contenu pédagogique est basé sur le registre national des compétences professionnelles.

La maîtrise du français, autant que l'acquisition de nouvelles compétences et le travail en équipe sur les chantiers, sont des leviers déterminants pour l'intégration des personnes accompagnées. Il s'agit aussi de s'approprier les valeurs européennes ainsi que de nouvelles qualifications.

Sur les 18 fins de parcours comptabilisées cette année, nous notons 13 suites de parcours en emploi ou formation, dont 1 création d'activité indépendante, 3 CDD de plus de 6 mois, 2 CDD de moins de 6 mois, 5 suites de parcours au sein d'une SIAE et 2 accès à une formation qualifiante, représentant au total 72 % de sorties dynamiques.



Cours de FLE au siège de l'association à Chaville

Chemins innovants pour les personnes éloigné·es de l'emploi



Visite du Retrofutur Museum dans le cadre du programme VLMTE

**Un accompagnement
avec des dispositifs
spécifiques de
remobilisation et
un programme
multimodal**

Espaces accompagne au-delà de l'insertion, vers l'emploi, en se tournant vers les personnes les plus éloignées de l'emploi, quelles que soient leurs difficultés sociales, avec trois dispositifs spécifiques.

Chemins innovants pour les personnes éloigné·es de l'emploi



Visite du Retrofutur Museum dans le cadre du programme VLMTE

L'action d'Espaces en faveur de l'emploi pour tous·tes s'étend à de nouveaux publics

Trois programmes spécifiques d'accompagnement

Depuis 30 ans, Espaces accompagne des personnes éloignées de l'emploi et innove pour le retour à l'emploi. Ces trois programmes spécifiques contribuent à lever les freins sociaux, renforcer la confiance et favoriser l'accès à un emploi durable.

Dispositif Premières Heures 92 (dPH)

Le dispositif Premières Heures 92 (dPH 92) est porté par l'association Espaces depuis 2019. Son objectif est d'accompagner des personnes en grande précarité vers l'emploi, par l'emploi, dans les Hauts-de-Seine.

En effet, le dPH propose un travail

salarié dans une structure de l'ESS du 92, à hauteur de quelques heures par semaine, avec une montée en puissance progressive du volume horaire, en fonction des capacités de chacun·e.

Le portage salarial est fait par une des 5 associations intermédiaires partenaires. En 2025, 19 ACI ou associations ont accueilli des salarié·es en

dPH, dont certains chantiers d'Espaces.

Ce grand nombre de partenaires permet de proposer aux salarié·es différents métiers, au plus proche de leurs compétences et leurs projets professionnels. Cela permet aussi un maillage efficace du territoire.

Les activités proposées en 2025 ont été de la couture, du ménage, de

En chiffres

111 personnes
accompagnées
41 femmes
52 personnes à la rue ou en
hébergement d'urgence
47 allocataires du RSA 92
23 sorties dynamiques
(emploi, formation)
sur 43 sorties

l'entretien d'espaces verts, l'activité de palefrenier, du travail en restauration ou en boutique de réemploi.

En plus des heures de travail, le dPH 92 propose aux personnes primo-arrivantes des heures de français, dispensées sur le lieu de travail.

Enfin, les salariées en dPH sont accompagnées de manière globale dans leurs démarches d'insertion : accompagnement vers l'hébergement ou le logement, accès au soin, accès aux droits, etc.

Le dispositif est financé par des entreprises dans le cadre de conventions de revitalisation, la Drieets d'Île-de-France, ainsi que par le Conseil Départemental du 92 pour l'accompagnement spécifique de personnes bénéficiaires du RSA 92.

En 2025, le dispositif a accueilli 120 salariées. Sur les 48 personnes sorties pendant l'année, 25 ont eu une sortie dynamique, en formation ou en emploi. ■

Contact : premieresheures92@association-espaces.org

AIR 92

Lancé fin 2024 en consortium de structures d'insertion par l'activité économique avec Arpeije, Eureka et Carton Plein, le dispositif AIR 92 répond à un appel à projet national d'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R). L'objectif est d'aller vers des personnes très éloignées

de l'emploi, dans les Hauts-de-Seine, via des centres d'accueil ou d'hébergement, des associations orientantes, ou des services municipaux ou territoriaux, et de leur proposer une remobilisation vers l'emploi.

AIR 92 accompagne les pAIRticipant-es vers l'employabilité et le Réseau Pour l'Emploi. Les pAIRticipant-es sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire engagée, composée de deux médiatrices sociales, deux psychologues, deux conseillères en insertion professionnelle (CIP), une référente de parcours et une coordinatrice.

Pendant leur parcours, qui peut durer jusqu'à huit mois, les pAIRticipant-es sont accompagnés dans leur remobilisation grâce à des rendez-vous personnels avec les psychologues et les CIP, ainsi que par la proposition d'ateliers collectifs. Ces ateliers sont à visée socio-psychologique, ou de remobilisation physique ou professionnelle.

En 2025, AIR 92 a accompagné 72 personnes, et 22 personnes ont déjà quitté le dispositif, dont 14 suite à un retour à l'emploi, et 2 en formation. 19 ateliers différents ont été testés, pour un total de 98 ateliers.

Le projet est financé par la Drieets d'Île-de-France pour trois ans. L'objectif est d'accompagner et remobiliser jusqu'à 300 personnes d'ici novembre 2027. ■

Contact : orientation@air92.org



En chiffres

72 personnes en parcours
23 sans ressources
37 femmes
98 ateliers
22 sorties
14 sorties en emploi
2 sorties en formation

Vers les métiers de la transition écologique

vers les
métiers de
la transition
écologique

Lancé en 2021, le programme VLMTE s'est imposé comme un acteur important dans l'accompagnement vers l'emploi, avec 502 francilien·nes soutenu·es et un taux de sorties dynamiques de 82 % (63 % en emplois durables, 3 % en emplois de transition, et 26 % de sorties positives).

50 % des participant-es se dirigent vers les métiers de la transition écologique, soulignant l'engagement des équipes et des partenaires.

La force de VLMTE réside dans son approche innovante. En intégrant des outils modernes tels que des masterclasses en visio, des ateliers "fresques" et des visites d'entreprises, le programme répond aux besoins spécifiques des bénéficiaires tout en s'adaptant aux évolutions socio-économiques.

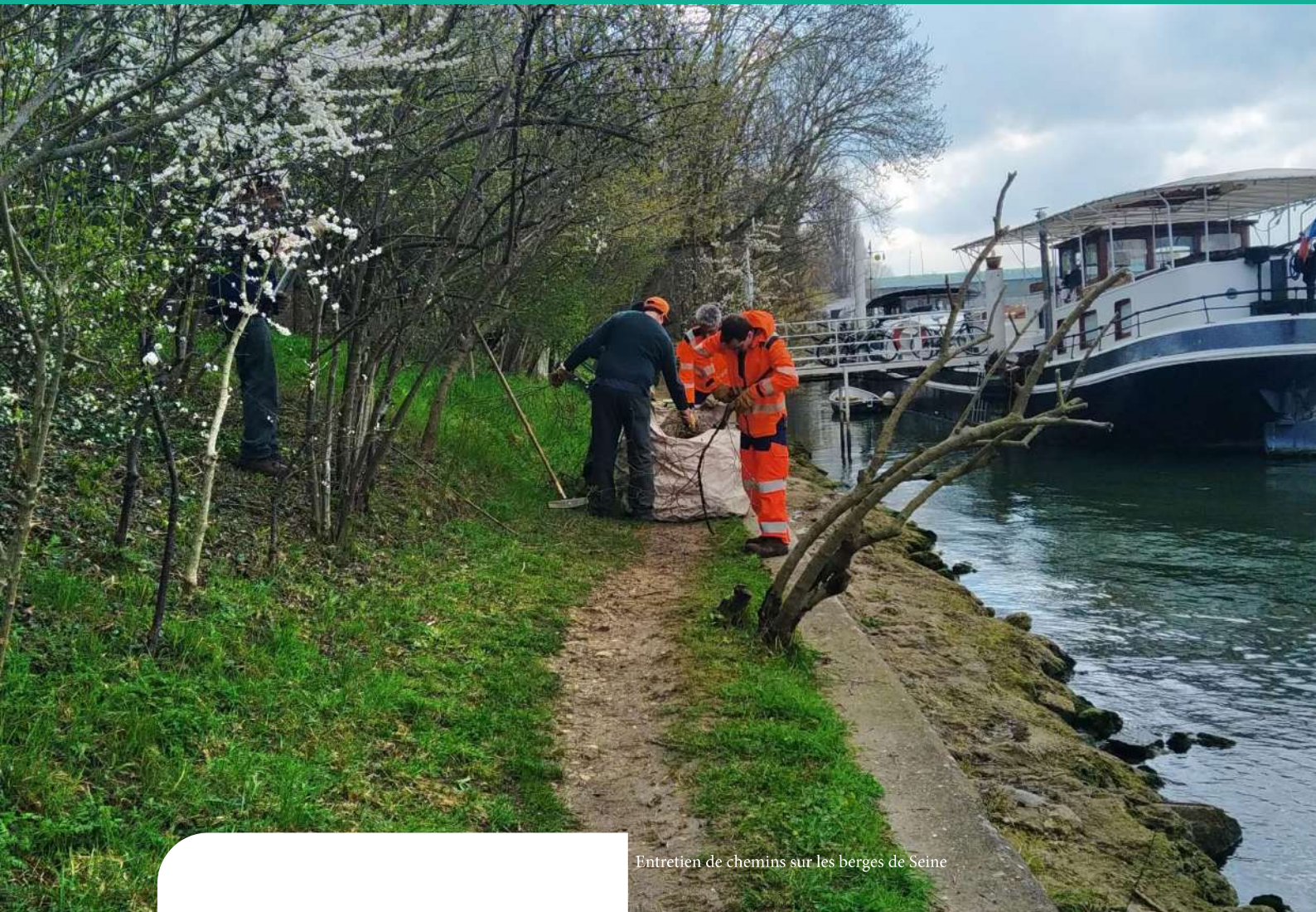
Grâce au soutien d'entreprises des Hauts-de-Seine, le programme a pu accompagner 244 personnes en 2025, atteignant 80 % de sorties positives, dont de nombreux emplois durables. De nombreuses entreprises participant au programme apportent leur dynamique dans la transition écologique ; par exemple ECOFI, France Active, Cyclamed, Réseau national des couveuses...

Le programme réussit ainsi à créer des solutions sur mesure, garantissant une réinsertion durable dans le tissu économique. Cette flexibilité et cette capacité d'adaptation font de VLMTE un véritable modèle d'innovation sociale. ■

Contact : verslesmetiers@association-espaces.org



Les équipes en chantier d'insertion par l'écologie urbaine



Entretien de chemins sur les berges de Seine

Valoriser les milieux naturels et développer l'économie locale

Espaces applique une gestion écologique des espaces verts et naturels urbains, et contribue à leur valorisation. Elle mise aussi sur le réemploi et la restauration solidaire, nouveaux champs d'écologie urbaine.

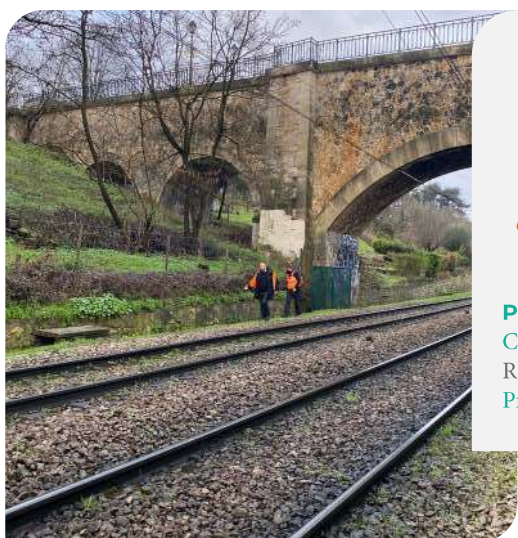
Entretien solidaire des espaces verts et naturels du T2

Les emprises vertes bordant la ligne 2 du tramway créent un corridor écologique de 18 km. De la Porte de Versailles au Pont de Bezons, l'équipe met en place une gestion adaptée en gare et inter-station.

Actions régulières. Débroussaillage, tonte, fauche tardive et différenciée, taille des arbustes et des haies, gestion des espèces invasives, ramassage des

déchets, aménagements en faveur de la biodiversité. **Prestations ponctuelles.** Remise en état, travaux de dévégétalisation d'ouvrages ferroviaires, rabattage

de haies, intervention d'urgence. Sur d'autres sites : activités de maraîchage, entretien d'une cour végétalisée, plantation d'arbres à Colombes.



Premières interventions en 2016



11 agent-es d'environnement (30 h hebdomadaires) dont 1 adjoint et 1 chauffeur (28 h hebdomadaires)



Sites : Bezons, Colombes, La Garenne-Colombes, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres, Meudon, Issy-les-Moulineaux, Paris

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 92, Activit'Y 92 & 78, RATP, Région Île-de-France, Ville de Saint-Cloud

Prestations : RATP, Ville de Colombes, SEM, Vinci

Talus ferroviaires aval

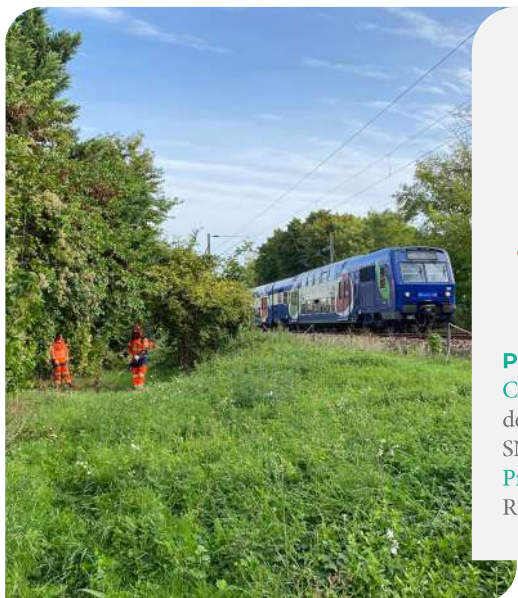
L'équipe entretient et valorise les talus situés en gare et entre les gares de la ligne L, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Elle favorise la biodiversité, contribuant ainsi à l'image de « ligne verte » de cet axe ferroviaire.

Actions régulières. Fauches sélectives, taille d'arbustes et de haies, lutte contre les invasives, gestion des talus en travaux encordés, plantation d'espèces locales, ramassage des déchets, aménagements en faveur de la biodi-

versité, remise en état, restauration et entretien de talus ferroviaires, de sites de maintenance SNCF et de gares. Suivi et nettoyage d'un pigeonnier à Suresnes.

Prestations ponctuelles. Entretien de postes de gares SNCF, débroussaillage,

nettoyage de talus (Issy-les-Moulineaux), désherbage de sépultures et entretien d'un site Emmaüs, entretien de parcelles à Voisins-le-Bretonneux, travaux de réouverture d'une parcelle de la réserve naturelle des Coteaux de la Seine.



Premières interventions en 1997



11 agent-es d'environnement (26 h hebdomadaires), 1 adjoint de chantier (28 h hebdomadaires)



Sites : Achères, Asnières-sur-Seine, Bougival, Chaville, Colombes, Issy-les-Moulineaux, L'Etang-la-Ville, La Celle-Saint-Cloud, La Garenne-Colombes, Les Vallées, Port-Marly, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres, Suresnes, Vaucresson, Ville-d'Avray, Viroflay, Voisins-le-Bretonneux, Issy-les-Moulineaux, Gommecourt

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 92, Activit'Y 92 & 78, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Région Île-de-France, SNCF Transilien Voyageurs, SNCF Réseau, MEF Nanterre – PLIE FSE+

Prestations : Emmaüs Bougival, Ville de Suresnes, SCCV Voisins Le Parc Habité, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, Véolia, Enedis

Petite Ceinture et espaces verts 14^e-15^e

L'équipe assure la gestion d'espaces verts du 14^e et 15^e arrondissements de Paris, en particulier la Petite Ceinture, dans le cadre de conventions avec la Ville de Paris et SNCF Réseau.

Actions régulières. Fauches sélectives, gestion des invasives, ramassage des déchets, gestion des talus en encordés, paillage, plantations, entretien des perrés et rigoles, restauration de talus, amé-

nagements en faveur de la biodiversité, suivi naturaliste des pipistrelles, visites de la Petite Ceinture, gestion écologique d'une friche ferroviaire à Javel, participation à l'entretien du parc André Citroën.

Prestations ponctuelles. Réalisation d'une plantation d'arbres au groupe scolaire François Villon et suivi et entretien des plantations, entretien ponctuel des espaces verts du lycée Jean Zay.



Premières interventions en 2006



11 agent-es d'environnement (26 h hebdomadaires)



Sites : Petite Ceinture ferroviaire 14^e et 15^e, quai André Citroën, parc André Citroën, Issy-les-Moulineaux, Paris 13^e

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 75, ministère de l'Intérieur - FAMI, Région Île-de-France, SNCF Réseau, Ville de Paris

Prestations : Lycée Jean Zay, Reforest'Action, SNCF Réseau, Ville de Paris, Parcours, L'Institut Paris Région

Espaces verts et naturels, Petite Ceinture 16^e-17^e

Ce chantier d'insertion assure l'entretien de plusieurs espaces verts du 16^e et 17^e arrondissements, en partenariat avec la Ville de Paris et SNCF Réseau. L'équipe anime aussi un dispositif de compostage.

Actions régulières. Fauches sélectives, gestion des invasives, ramassage des déchets, gestion des talus en encordés, paillage, plantations, entretien des perrés et rigoles, restauration de talus,

aménagements en faveur de la biodiversité, entretien écologique du bois de Boulogne et du sentier nature, des équipements sportifs Boulevard Lannes, de la Petite Ceinture, gestion d'un dispositif de

compostage. **Prestations ponctuelles.** Entretien des espaces verts du lycée Jean Zay, entretien d'un patio végétalisé, entretien et aménagements paysagers au sein d'une copropriété.



Premières interventions en 1997



9 agent-es d'environnement (26 h hebdomadaires)



Sites : Paris 16^e : espaces verts du centre sportif Henry-de-Montherlant, du stade de la Muette et du stade Wimille, Sentier Nature Auteuil-la-Muette, bois de Boulogne, tranchée des Butons, copropriété, CPME, lycée Jean Zay, Paris 17^e : tranchée Pereire

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 75, ministère de l'Intérieur - FAMI, Région Île-de-France, SNCF Réseau, Ville de Paris

Prestations : copropriété, CPME, lycée Jean Zay, Ville de Paris

Gares ferroviaires Yvelines

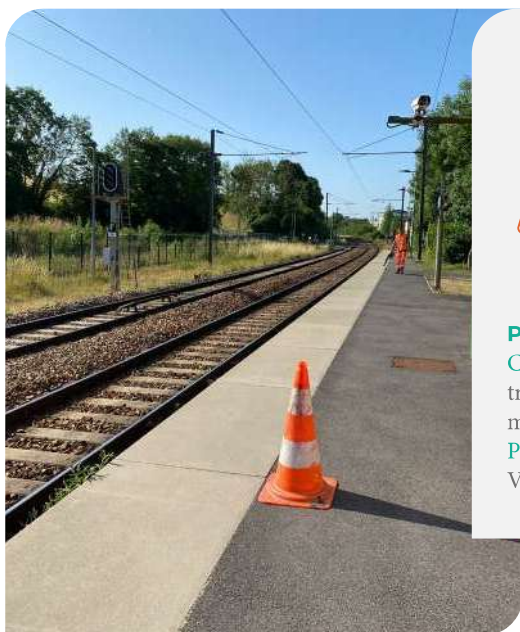
L'équipe œuvre sur les emprises vertes de la ligne N, gérées de façon écologique, afin de valoriser la biodiversité embellissant gares et talus. Elle intervient à l'automne dans une réserve naturelle.

Actions régulières. Fauches sélectives, taille d'arbustes et de haies, lutte contre les espèces invasives, gestion des talus en travaux encordés, plantation d'espèces locales en gare et sur les talus, ramassage des déchets, aménagements

en faveur de la biodiversité. Entretien écologique de pitons rocheux et réouverture de milieu dans la réserve naturelle des Coteaux de la Seine.

Prestations ponctuelles. Entretien et aménagements paysagers de sites

communaux à Beynes, création d'un jardin partagé au Vésinet, abattage d'un arbre en gare, remise en état d'un campus universitaire.



Premières interventions en 2014

8 agent-es d'environnement (28 h hebdomadaires)



Sites : Beynes, Garancières-La Queue, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montfort-l'Amaury-Méré, Orgerus-Béhoust, Plaisir-les-Clayes, Tacoignières, Villiers-Neauphle-Pontchartrain, Neauphlette, Ménéville, Perdreauville, Notre-Dame-de-la-Mer, Guainville, Commecourt, Haute-Isle, Jouy-en-Josas, Ville du Vésinet, Ville de Beynes

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : ActivitY' 92 & 78, Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités - Yvelines, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, ministère de l'Intérieur - FAMI, Région Île-de-France, SNCF Transilien Voyageurs, SNCF Réseau
Prestations : Réserve naturelle des Coteaux de la Seine, Twenty Campus, SNCF Transilien Voyageurs, Ville de Beynes, Ville du Vésinet

Espaces verts d'Antony

L'équipe assure l'entretien de 8 hectares d'espaces verts municipaux selon le plan de gestion mis en place avec la ville : une gestion douce de ces espaces urbains en mutation pour favoriser la biodiversité.

Actions régulières. Entretien de pelouses, surfaces minérales, massifs, vivaces et carrés d'arbres, potagers d'école, aires de jeux, espaces boisés et

zones naturelles, ramassage des feuilles. Gestion écologique de deux cimetières.

Prestations ponctuelles. Entretien des espaces verts de copropriétés et d'un

GIP, plantations et aménagements en faveur de la biodiversité, entretien ponctuel d'un site du groupe La Poste, animation d'une plantation.



Premières interventions en 2014



14 agent-es d'environnement en espaces verts (26 h hebdomadaires)



Site : Antony

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 92, ActivitY' 92 & 78, ministère de l'Intérieur - FAMI, Ville d'Antony, Région Île-de-France
Prestations : Copropriétés, GIP Vallée Sud Emploi, Ville d'Antony, La Poste, Valophis Habitat

Jardins, espaces verts Courbevoie

L'équipe entretient les espaces verts municipaux et des copropriétés, favorisant une gestion différenciée. Elle assure la gestion de pigeonniers, et la distribution de compost et de matériel de compostage aux habitants.

Actions régulières. Entretien écologique des espaces verts municipaux et de copropriétés, de deux pigeonniers, sensibilisation au compostage. Accueil de collégien·nes exclu·es temporairement, avec le dispositif Etape. Entretien

de sites La Poste des Hauts-de-Seine. **Prestations ponctuelles.** Entretien de copropriétés, plantation d'arbres à Gennevilliers, entretien d'une plantation en bord de Seine à Nanterre, fauche de cheminements à Châtenay-

Malabry et au Vésinet.

Ce chantier déficitaire sera fermé en 2026 afin de restaurer l'équilibre financier de l'association ; les prestations à Courbevoie seront assurées par d'autres équipes d'Espaces.



Premières interventions en 2013



8 agent·es d'environnement (26 h hebdomadaires) et 1 adjoint de chantier (28 h hebdomadaires)



Sites : Courbevoie, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Le Vésinet, Châtenay-Malabry, La Défense, Villeneuve-la-Garenne, Neuilly-sur-Seine

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 92, ministère de l'Intérieur - FAMI, Ville de Colombes

Prestations : Ville de Courbevoie, copropriétés, Groupe La Poste, Crédit Agricole Immobilier, France Nature Environnement 92, SEVESC, Paris Ouest La Défense, Seine et Yvelines Environnement, Ville du Vésinet

Écologie urbaine à Saint-Cloud

L'équipe intervient sur 8 hectares d'espaces verts municipaux en gestion différenciée : un support de formation et d'accompagnement varié, notamment grâce à la végétalisation du cimetière et l'entretien d'un pigeonnier.

Actions régulières. Entretien écologique à l'aide d'outils 100 % électriques des sites suivants : cimetière de Saint-Cloud, parc Marie-Bonaparte, jardin des Tourneroches, talus du stade des Coteaux, talus du Val d'Or, talus et cour

de l'école élémentaire du Centre, potager et cour de l'école maternelle du Centre, prairie fleurie de la Porte Jaune. Gestion du pigeonnier du jardin de l'Avre.

Prestations ponctuelles. Entretien

des espaces verts d'un collège, entretien des espaces verts du foyer jeune travailleur ESPEREM, plantation d'arbres à Bourg-la-Reine, remise en état d'un jardin à Sceaux.



Premières interventions en 2021



9 agent·es d'environnement (28 h hebdomadaires) et 1 adjoint de chantier (30 h hebdomadaires)



Sites : Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses, Sèvres, Bourg-la-Reine, Sceaux

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 92, Ville de Saint-Cloud, ministère de l'Intérieur - FAMI

Prestations : Collège Les Ormeaux, France Nature Environnement 92, FJT ESPEREM, Ville de Sceaux

Animation nature en ville dans l'Est parisien

Avec pour mission la sensibilisation à la biodiversité et l'écologie urbaine, les éco-animateur-rices accompagnent l'activité des jardins solidaires et partagés.

L'équipe a poursuivi sa mission de sensibilisation et de transmission des pratiques de jardinage écologique dans plusieurs jardins partagés et solidaires du 19^e à Paris et à Romainville. Au sein du Jardin Solidaire Hérold, elle a fait la promotion d'une gestion raison-

née des ressources et accompagné les citoyen-nes sur les pratiques du compostage. Elle y a proposé un Club Nature pour les habitant-es, une redistribution d'inventus du marché et animé des ateliers cuisine. Elle a également réalisé des ateliers intergénérationnels entre

une crèche et un EHPAD, des animations pédagogiques pour les scolaires et périscolaires, les centres sociaux et associations locales du 19^e et Romainville. Ce chantier déficitaire en 2025 sera fermé en 2026 afin de restaurer l'équilibre financier de l'association.



Premières interventions en 2013

5 éco-animateur-rices (26 h hebdomadaires), 1 adjoint (30h)



Sites : 4 jardins partagés, solidaires dans 2 départements (75, 93)

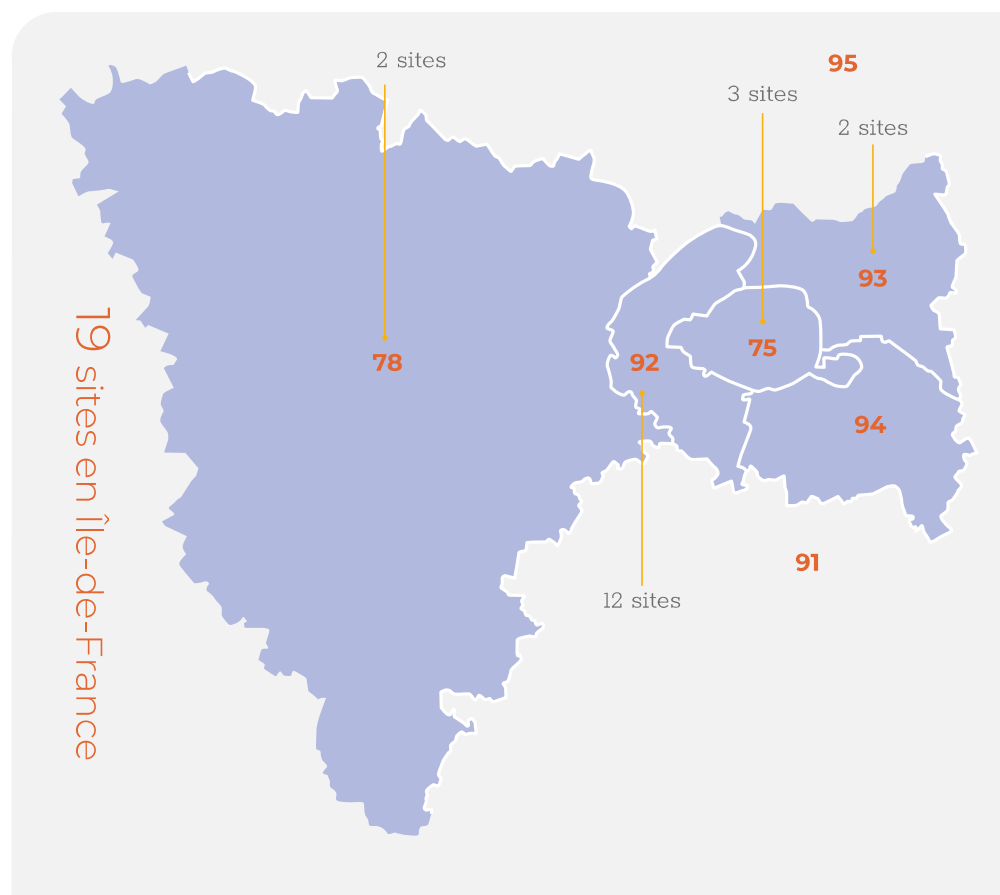
PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 75, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Habitat et du Logement, Département de la Seine-Saint-Denis, Ville de Paris - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, Direction des Solidarités de Paris, Direction de la Démocratie, des Citoyen-nes et des Territoires, Direction de l'emploi et l'insertion, Direction de l'attractivité et de l'emploi, Préfecture de Paris, CAF 75, Paris Habitat, Ville de Romainville

Prestations : I3F, UNSA, La Débrouille Compagnie, Bokawa

Partenaires locaux : Centre Social Paris Anim' Danube-Solidarité, EDL, Centre social Jacques Brel, Plume et Long âge, Main dans la main, etc

Jardins solidaires & partagés



75

PARIS

Jardins partagés de Beaugrenelle

14, rue de l'Ingénieur Robert Keller

Jardin solidaire Hérold

11 rue Francis Ponge

Résidence Cité Blanche

22-24 rue de la Solidarité

78

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Jardins partagés et familiaux

Les Plâtrières

Route des Princesses

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Jardins partagés

8 rue Dian Fossey

92

COLOMBES

Jardin Victor Basch

Square Victor Basch

CHAVILLE

Jardin partagé La Brise

Rue de la Brise

COURBEVOIE

Jardin partagé Adélaïde

147 rue Jean Baptiste Charcot

Jardin partagé Château-du-Loir

Square rue de Colombes

Jardin partagé des Fauvelles

Rue du Révérend Père Cloarec

Animation nature en ville dans l'Ouest parisien

Les éco-animateur-rices ont une mission de sensibilisation à l'environnement dans les jardins partagés.

Les éco-animateur-rices ont accompagné, conseillé et formé les adhérents des jardins partagés aux techniques de jardinage écologique, au compostage de quartier et à la pré-

servation de la biodiversité en ville. L'équipe, basée à Chaville, a également fait de la sensibilisation dans les établissements scolaires et, dans le cadre du marché d'animation de Grand Paris

Seine Ouest, animé des ateliers pédagogiques pour les citoyen-nes. Ce chantier déficitaire en 2025 sera fermé en 2026 afin de restaurer l'équilibre financier de l'association.



Premières interventions en 2000

10 éco-animateur-rices (26 h hebdomadaires), 1 adjoint (30h)



Sites : 15 jardins partagés, solidaires, dans 3 départements (75, 78, 92)

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Agence de l'Eau Seine-Normandie, Drieets Île-de-France - UD 92, SCI Beaugrenelle, Villes de Chaville, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Sceaux, Sèvres, Ville-d'Avray.

Prestations : Grand Paris Seine Ouest, Paris Ouest La Défense, SCCV Voisins Le Parc Habité, Villes d'Antony, Courbevoie, La Garenne-Colombes et Colombes

Jardin partagé Normandie
Square de Normandie

LA GARENNE-COLOMBES

Jardin partagé
3 rue Louis Jean

SAINT-CLOUD

Jardin partagé des Coteaux fleuris
56 boulevard Sénard

SCEAUX

Jardin partagé de la Coulée verte
Coulée verte rue des Clos Saint Marcel

SEVRES

Jardin partagé Bonnefous
Square Bonnefous

Jardin partagé des Bruyères

Rue Marcellin Berthelot

Jardin partagé des Cent-Gardes

45 Grande Rue

93

AUBERVILLIERS

Cour jardinée

76 rue Henri Barbusse,
parcelle attenante au collègue Jean Moulin

ROMAINVILLE

Jardin perché solidaire

Sur le toit de la résidence
du 112 av. du Docteur Vaillant

Animation Maraîchage Urbain

Sensibilisation à l'alimentation durable et à l'écologie à travers du maraîchage et des ateliers pédagogiques au Jardin du Piqueur.

De décembre 2021 à mai 2025, des actions de sensibilisation autour de l'alimentation durable et du maraîchage écologique ont été réalisées par 8 éco-animateur-rices. L'équipe a cultivé le site et animé des ateliers auprès de

particuliers, d'écoles, collectivités, associations ou entreprises. La production a profité aux paniers solidaires, ou au restaurant solidaire. Ce chantier déficitaire a fermé en 2025 afin de restaurer l'équilibre financier de l'association.



Premières interventions en 2021

8 éco-animateur-rices (26 h hebdomadaires)



Site : Allée de la Porte Verte, Domaine national de Saint-Cloud, Garches

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 92, ministère de l'Intérieur - FAMI, Région Île-de-France - Budget Participatif

Prestation : General Mills

Bois, étangs, animaux au Domaine national de Saint-Cloud et à Malakoff

Les agent-es d'environnement y entretiennent les zones boisées et humides. A l'aide d'une calèche, ils ramassent les déchets du Domaine. Ils conservent des ouvrages de génie végétal et restaurent les milieux humides. Ils réalisent de l'entretien en gestion différenciée par de l'écopâturage avec un cheptel d'ovins, de caprins et d'équins.

Actions régulières. Entretien d'espaces boisés et humides du Domaine national de Saint-Cloud, valorisation et restauration des milieux humides et mares au sein du parc et aux alentours. Ramassage des déchets du parc en traction hippomobile. Livraison en calèche de fumier dans des jardins partagés. Récolte de foin et production de bois de chauffage. Suivi et soin d'un cheptel pour l'écopâturage dans le Domaine et mise en place de ce mode de gestion à Chaville, Malakoff, Noisy-

le-Roi, Marly-le-Roi, Paris, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson ainsi que sur des résidences et au siège du groupe I3F et pour des sites du SMSO et de SIBANO. Entretien des espaces verts du lycée Santos Dumont à Saint-Cloud. Entretien en gestion différenciée de plusieurs sites du groupe La Poste ainsi que de talus SNCF/RATP sur la ville de Suresnes. Participation à "Nettoyons la nature" dans le Domaine. Maintenance de six sites de compostage de quartier à Malakoff. Sensibilisation du public à la

place de l'animal en ville.

Prestations ponctuelles. Animation tonte et livraison de mulch pour la ville de Malakoff, entretien de la rue Yves Cariou, animations sur le retour de l'animal en ville, entretien d'une copropriété à Sèvres, restauration et création d'une mare pédagogique à Chaville, prestation d'entretien, d'écopâturage et de maraîchage sur un centre technique de Vinci Construction à Morangis, installation de jardinières et d'une pergola pour le SPIP 92, à Nanterre.



Premières interventions en 1996



11 agent-es d'environnement (28 h hebdomadaires), 3 agents écopâturage (30 h), 2 éco-bergers à Malakoff (28 h), 1 adjoint de chantier (30 h) et 1 chauffeur (32 h)



Sites : Chaville, Domaine national de Saint-Cloud, Garches, Louveciennes, Malakoff, Marnes-la-Coquette, Noisy-le-Roi, Paris, Port-Marly, Marly-le-Roi, Saint-Cloud, Savigny-sur-Orge, Sèvres, Suresnes, Vaucresson, Ville-d'Avray et Nanterre

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : ActivitY' 92 & 78, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Centre des monuments nationaux, CCAS de Garches, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris, Drieuets Île-de-France - UD 92, Métropole du Grand Paris, ministère de l'Intérieur - FAMI, MEF Nanterre - PLIE FSE+, SPIP 92, Office français pour la biodiversité, Villes de Malakoff, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson et Ville-d'Avray

Prestations : Copropriété, Grand Paris Seine Ouest, Syndicat Mixte Seine Oise, SPIP de Nanterre, Lycée Santos Dumont à Saint-Cloud, Lycée Jean Zay à Paris, I3F, Groupe La Poste, Syndicat Intercommunal de Bailly-Noisy-le-Roi, Villes de Chaville, Malakoff, Noisy-le-Roi, Marly-le-Roi, Suresnes et Vaucresson



Bois, étangs, animaux à Ville-d'Avray

L'équipe entretient les berges et abords des étangs de Ville-d'Avray, pour allier entretien écologique, cohérence visuelle et activités anthropiques. Elle restaure les rigoles de la forêt de Fausses-Reposes.

Actions régulières. Veille permanente pour le Centre des monuments nationaux, arrosage des nouvelles plantations, entretien des ligneux et herbacés autour des étangs, gestion différenciée et entretien des ouvrages de génie végétal des étangs de Corot, valorisa-

tion écologique des berges, lutte contre les espèces invasives, restauration et entretien des rigoles en forêt domaniale de Fausses-Reposes, collecte des déchets, participation à des événements. Entretien des espaces verts et abords de la Maison forestière de Ville

d'Avray, entretien de la place Pierre Midrin et d'un talus ferroviaire à Sèvres.

Prestations ponctuelles. Entretien du talus d'un gymnase à Ville-d'Avray, réouverture d'un talus à Chaville.



Premières interventions en 2007

10 agent-es d'environnement (28 h hebdomadaires)



Sites : Chaville, Domaine national de Saint-Cloud, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Ville-d'Avray, Versailles

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : ActivitY' 92 & 78, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Centre des monuments nationaux, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris, Drieets Île-de-France - UD 92, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, ministère de l'Intérieur - FAMI, Ville de Sèvres et Ville-d'Avray

Prestations : Grand Paris Seine Ouest, I3F, Ville-d'Avray

Berges de Seine

Sur les berges de Seine, de Puteaux à Issy-les-Moulineaux, ou d'étangs en forêt domaniale de Meudon, l'équipe travaille à préserver la continuité écologique de ces milieux fragiles. Cette équipe entretient également des espaces verts en gestion différenciée sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Actions régulières. Fauche tardive, taille douce des arbustes, plantations, valorisation des déchets verts, veille écologique, lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Entretien et nettoyage des ports (Boulogne LeGrand et Boulogne pont de Saint-Cloud), d'escaliers à Sèvres, de quais (Boulogne-Billancourt, Puteaux), de talus à Vanves ainsi que des

promenades de l'Île Saint-Germain, des abords d'une cité des sports et de routes à Issy-les-Moulineaux. Restauration et valorisation sur les berges de Seine par le génie végétal, de Puteaux à Issy-les-Moulineaux et sur berges de l'étang de la Garenne à Clamart et sur l'étang de Trivaux à Meudon. Gestion et entretien écologique d'un pigeonnier à Meudon.

Prestations ponctuelles. Entretien des abords d'un bassin dans le parc Frédéric Pic à Vanves, mise en place de fauche tardive sur des prairies au sein des parcs Frédéric Pic, Henri Barbusse, Rodin ainsi qu'au Jardin Botanique. Ensachage de compost à Puteaux, maîtrise d'œuvre de travaux de restauration de milieux humides.



Premières interventions en 1995

8 agent-es d'environnement (28 h hebdomadaires), 2 adjoints de chantier (30 h hebdomadaires)



Sites : Boulogne-Billancourt, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Paris, Puteaux, Saint-Cloud, Sèvres, Vanves

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Agence de l'Eau Seine-Normandie, Drieets Île-de-France - UD 92, Métropole du Grand Paris, ministère de l'Intérieur - FAMI, Ville de Puteaux

Prestations : Grand Paris Seine Ouest, Haropa Port (sous-traitance d'ID Verde), Office national des forêts, Paris Ouest La Défense, Veolia, Villes d'Antony, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Puteaux et Vanves

La P'tite Boutique

Ressourcerie engagée et solidaire, La P'tite Boutique est implantée à Chaville depuis six ans pour agir en faveur de l'emploi et de l'environnement, avec son expertise sur le réemploi.

Elle emploie en 2025 13 personnes en parcours d'insertion et une encadrante de chantier. Sa mission principale est d'accompagner des salarié·es vers un retour durable à l'emploi, tout en donnant une seconde vie aux objets reçus en don.

Grâce à un travail de tri, de valorisation et de remise en état, ces objets sont

réintroduits dans le circuit de consommation, contribuant ainsi à la réduction des déchets. Au-delà de ses activités sur site, La P'tite Boutique mène également des actions de sensibilisation hors les murs.

Elle organise notamment des ressourceries éphémères, comme à Vélizy 2, afin de promouvoir le réemploi et encourager des pratiques de consom-

mation plus responsables.

Engagée dans une démarche environnementale globale, ce chantier collabore avec de nombreux éco-organismes pour la gestion des déchets non valorisables. Elle travaille par exemple avec Ecomaison pour la filière des jouets et avec Refashion pour le traitement des textiles usagés.



Ouverture en **septembre 2019**



11 éco-ressourceur·euses (28 h hebdomadaires)
et **2** adjoint·es (30 h)



Site : 1085, avenue Roger Salengro, Chaville

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Ville de Chaville, Drieets Île-de-France - UD 92, Activit'Y 92 & 78, Westfield Vélizy 2, ministère de l'Intérieur - FAMI, Emmaüs France, Ecomaison, Refashion

Vente directe : particuliers

Fourchettes & Tournevis

Un tiers-lieu au cœur de l'économie circulaire et des besoins du territoire.



Situé à Chaville, galerie marchande des Créneaux, le tiers-lieu Fourchettes & Tournevis s'est inscrit dans la dynamique d'économie circulaire portée par la P'tite Boutique. Véritable espace de vie et de partage, il a allié solidarité et engagement écologique.

Après plusieurs mois dédiés à la restauration tout public, ses activités ont évolué

pour trouver leur équilibre économique. De décembre 2025 à mi-février 2026, le lieu a proposé une restauration solidaire, permettant à des personnes en situation de précarité alimentaire de bénéficier de repas gratuits.

La restauration, déficitaire en 2025, sera arrêtée en 2026 afin de restaurer l'équilibre financier de l'association.

Côté "Tournevis", une équipe de salarié·es en CDDI et 2 personnes en Dispositif Premières Heures travaillent à la réparation d'objets proposés à la vente au sein du tiers-lieu. Elle accueille ainsi du public et anime des ateliers de co-réparation, en complément des animations de La P'tite Boutique dédiées à l'upcycling.



Ouverture en **août 2024**



4 éco-restaurateur·rices (28h hebdomadaires)
et **2** adjoint·es (30h) ; **3** éco-réparateur·rices (28h)
et **1** adjoint (30h)



Site : 1119, avenue Roger Salengro, Chaville

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Emmaüs France, Ville de Chaville, Drieets Île-de-France - UD 92, Seine Ouest, Syctom/GPSO, ministère de l'Intérieur - FAMI

Prestations : ateliers de réparation

Vente directe : particuliers (service de restauration midi, salon de thé l'après-midi)

CultiCime

Du maraîchage urbain en toiture pour la distribution de paniers solidaires, à l'animation d'un jardin collaboratif en passant par la proposition de journées solidaires pour des entreprises.

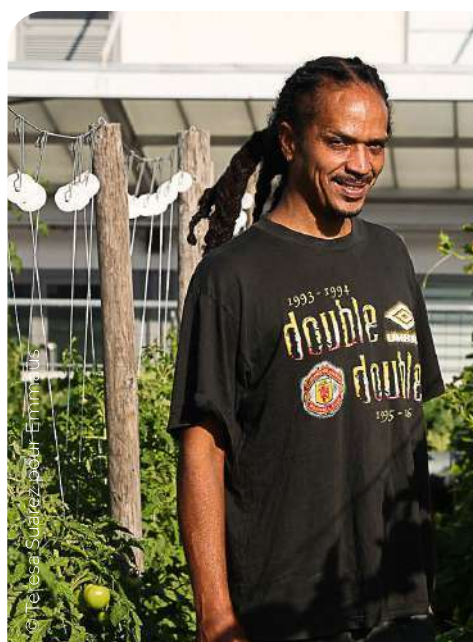
L'équipe d'éco-maraîcher-ères a produit cette année plus de 3 tonnes de légumes, petits fruits et aromates sur 2000 m² de toiture avec des techniques agroécologiques urbaines. Elle a distribué plus de 580 paniers solidaires à des associations d'aide alimentaire pour les habitant-es d'Aubervilliers. Elle réalise aussi de l'entretien d'espaces verts, des visites découvertes et journées

solidaires pour des entreprises, collectivités et structures locales. Elle anime la Cour jardinée, un espace pédagogique et collaboratif de 4000 m² avec deux associations partenaires à destination des habitant-es.

En 2025, CultiCime a poursuivi sa mission d'accueil plus inclusif avec le développement d'une nouvelle filière

de production, les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) avec la mise en place du Dispositif PHC – Premières Heures en Chantier.

La mise en place de ce dispositif est possible grâce à la mise à disposition par le département de Seine-Saint-Denis d'une base vie.



Premières interventions en **2016**

8 éco-animateur-ices (26 h hebdomadaires) et **1** adjoint (30 h)



Sites : La toiture du Fashion Center, 70 avenue Victor Hugo, la base vie au 117 et la Cour jardinée, 76 rue Henri Barbusse, Aubervilliers

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 93, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ministère de l'Intérieur – FAMI, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Habitat et du Logement, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Région Île-de-France, Plaine Commune, Ville d'Aubervilliers, Convergence France et SSD

Prestations : BNP Paribas, KOEO, Nespresso, EY, Homeland, UNSA, ColsVerts, Coopaname, Véolia, Plaine Commune

Partenaires locaux : OMJA, La Pépinière, Epicéas, Maison pour tous Mahsa Amini, Verger Urbain, Point de Rassemblement, Les Poussières, Aux laboratoires d'Aubervilliers, La Sauge, Alambic Parisien, AuberKitchen, La Coop' fermentée



Premières Heures en Chantier propose une montée en heures progressive pour des personnes en grande précarité sociale, souvent en parcours de rue.

Sur le chantier d'insertion CultiCime, un nouveau dispositif de retour à l'emploi plus inclusif a été mis en place. Il permet d'accueillir des personnes en

grande précarité sociale et isolées.

Encadré par un éducateur socioprofessionnel, le dispositif Premières Heures

en Chantier s'adapte aux conditions de vie des salarié-es et leur permet d'être accompagné-es sur leurs problématiques de logement, santé et freins à l'emploi, tout en ayant une reprise d'activité progressive en contrat d'insertion de 4 à 20 heures par semaine, avec une montée en heure, pendant un an.

Les bénéficiaires travaillent sur la culture, récolte et transformation de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM).

Sans objectif de production, le travail proposé est moins physique que le maraîchage et s'adapte aux personnes accueillies sur ce dispositif.



Premières interventions en **2025**

7 salarié-es (4 à 20 h hebdomadaires)



Sites : parcelle des PPAM sur la toiture du Fashion Center, et la base vie au 117 avenue Victor Hugo, Aubervilliers

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conventions de financement : Drieets Île-de-France - UD 93, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis - Direction Insertion, Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire, Convergence France et Convergence Seine-Saint-Denis.

Partenaires sociaux : Emergence 93, le Refuge de Pantin, le Groupe SOS Solidarité, ARES, le CCAS d'Aubervilliers, le Samu Social 93, Le CAARUD de Bondy, La Main Tendue CHRS, Interlogement 93

Trame verte & bleue : accompagner les territoires

La cellule d'animation de la Seine centrale urbaine accompagne et sensibilise les acteur·rices du territoire sur la gestion des eaux pluviales, la sobriété de la ressource en eau et la restauration des milieux naturels. En parallèle, la cellule Sources Urbaines cartographie et valorise les sources et rivières urbaines.



Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024

En 2025, la cellule d'animation a dressé le bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024. Au total, sur les 584 actions inscrites, 396 ont été engagées ou clôturées, soit 68% des projets. De 2020 à 2024, 87M € de subventions par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris ont été versés pour un budget engagé par les signataires de 127,1 M€ HT.

Au total, ce sont 51,5 Ha qui ont été déconnectés des réseaux, 19,6 Ha qui ont été végétalisés et 24,8 Ha qui ont été désimperméabilisés.

Au cours des cinq années du Contrat, 21,2 km de réseaux ont

également été créés pour lutter contre les déversements dans la Seine, 3,8 km de berges ont été restaurés et 3 Ha de zones humides ont été créés ou restaurés.

Nouveau Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2026-2030

La cellule d'animation a accompagné les potentiel·les futur·es signataires sur les enjeux du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2026-2030. Au cours de l'année 2025, la cellule d'animation a ainsi sensibilisé 59 structures sur les 67 signataires du Contrat par l'accompagnement de projets, l'organisation de réunions de sensibilisation et la tenue de comités



de pilotage et d'ateliers. Les futur·es signataires ont été amené·es à élaborer des plans d'actions prévisionnels à inscrire au futur Contrat. Les quatre enjeux du Contrat (Gestion à la source des eaux pluviales, sobriété de la ressource en eau, restauration des milieux naturels et sensibilisation, éducation à l'environnement) ont été explorés à travers des ateliers dédiés permettant d'approfondir les enjeux du territoire et du futur Contrat mais aussi de partager des retours d'expérience et de participer à un jeu sérieux d'enquête.

L'année 2025 a également permis de mettre à jour le diagnostic Trame verte & bleue du bassin versant de la Seine centrale urbaine. Celui-ci fait suite aux deux diagnostics réalisés consécutivement en 2013 puis en 2019 pour l'élaboration des pré-

cédents contrats. Les études locales trames verte & bleue ont été mises à jour et complétées des études de plus grande ampleur comme l'étude réalisée par la Société nationale de protection de la nature. Cette mise à jour a révélé le maintien d'une urbanisation forte sur le bassin versant créant des fragmentations importantes pour les trames vertes, bleues et brunes du territoire.

Renforcement de la sensibilisation

L'animation eaux pluviales a poursuivi la dynamique de sensibilisation auprès des acteur·rices de l'aménagement du bassin versant sur l'enjeu de la gestion à la source des eaux pluviales.

Un cycle d'ateliers sur la thématique « Le rôle des sols dans la gestion à la source des eaux pluviales » a été organisé le 1^{er} juillet et le 10 octobre 2025, avec l'objectif de sensibiliser les participant·es à la notion de pleine terre végétalisée et d'approfondir les enjeux autour du triptyque Eau-Sol-Végétal. Ces ateliers, soutenus par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à destination des collec-



tivités, aménageurs et bailleurs, ont permis de rassembler et sensibiliser 37 personnes de 24 structures différentes.

Un webinaire co-organisé avec les autres animateur·ices eaux pluviales d'Île-de-France (Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre, le Syndicat de l'Orge, le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette, le Syndicat Marne Vive, le Sage Croult-Enghien-Vieille Mer et le département de Seine-et-Marne) a été organisé le 4 décembre 2025 en vue de sensibiliser les maîtrises d'œuvre (bureaux d'études, architectes, paysagistes) aux bonnes

pratiques de gestion des eaux pluviales avec un axe particulier autour du suivi des travaux. Cela est également passé par l'actualisation de 3 « fiches réflexes » et la création de 5 nouvelles fiches. Cet outil de sensibilisation a pour but de présenter en détail les financements disponibles auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris sur le volet de la gestion à la source des eaux pluviales, la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces urbains.

contact@seine-centrale-urbaine.org
www.seine-centrale-urbaine.org



Valoriser les eaux claires sur les territoires

En 2025, la cellule Sources Urbaines a développé de nouveaux partenariats dans un objectif de préservation et valorisation de l'eau en ville. Une convention de partenariat et d'objectifs a été signée entre l'EPT Paris Ouest la Défense (POLD) et Espaces afin de développer des actions sur les 11 communes du territoire. Le travail mené sur 2025 s'est concentré sur la recherche et la cartographie des sources sur la commune de Nanterre ainsi que sur le lancement d'un plan de sobriété et des ateliers de sensibilisation sur la gestion des eaux pluviales par POLD. En parallèle de ce partenariat et dans le cadre de la délégation de service public assainissement, Espaces accompagne Veolia dans la rédaction des avis aux permis de construire sur le volet de gestion des eaux pluviales sur ce territoire.

Enfin, la cellule Sources Urbaines s'est lancée à la recherche des traces de la Drionne, ancienne rivière présente sur les villes de Bougival et la Celle-Saint-Cloud pour la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc.

Sensibiliser le grand public à la préservation de l'eau et la nature en ville

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la cellule Sources Urbaines et l'équipe d'éco-animateur·rices du chantier d'insertion Animation Nature en Ville a organisé trois Randos de l'inf'Eau à Colombes, dans le 19^e arrondissement de Paris et Issy-les-Moulineaux. Ces randonnées pédagogiques et guidées ont pour objectif de sensibiliser les habitant·es à la place de l'eau et la biodiversité en milieu urbain. Près de 30 personnes ont participé à ces balades et ont ainsi découvert les bénéfices des travaux de végétalisation et restauration réalisés par les villes et leurs partenaires. **Contact : projet.eau@association-espaces.org**



Récolte sur la toiture maraîchère CultiCime, à Aubervilliers

Un recentrage vers les activités historiques pour un retour à l'équilibre normatif

La situation financière, produits et charges

La situation financière 2025 reflète le recentrage de l'association vers ses activités historiques, avec l'arrêt de certains chantiers, notamment dans le domaine de la restauration.

Ce recentrage se traduit par une baisse de l'ensemble du budget d'Espaces après plusieurs années de croissance.

Les produits

Ils sont en baisse, à 8,28 millions € contre 8,48 millions € en 2024.

L'évolution des produits est portée par les points suivants :

L'ensemble des subventions 2025 pour un montant de 6.786 k€, est en baisse de 1,7 % (soit - 117 k€) par rapport à l'exercice 2024.

■ la baisse des aides à l'emploi, de 1,3 %, liée à la diminution du nombre

d'emplois en insertion après l'arrêt de certaines activités, n'est pas compensée par la revalorisation du SMIC ;

■ les financements des Conseils départementaux (92, 78, 93) est en hausse de près de 12 % ;

■ a contrario, celui des groupements et communes est en baisse de plus de 10 % ;

■ pour d'autres organismes publics

comprenant notamment la RATP et la SNCF, la progression est de plus de 5 % ;

■ un renforcement auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a permis une progression de 28 %.

Le niveau des prestations se porte à 1.193 k€ et affiche une progression de plus de 6,5 %, représentant plus de 14 % du total des produits d'exploitation.

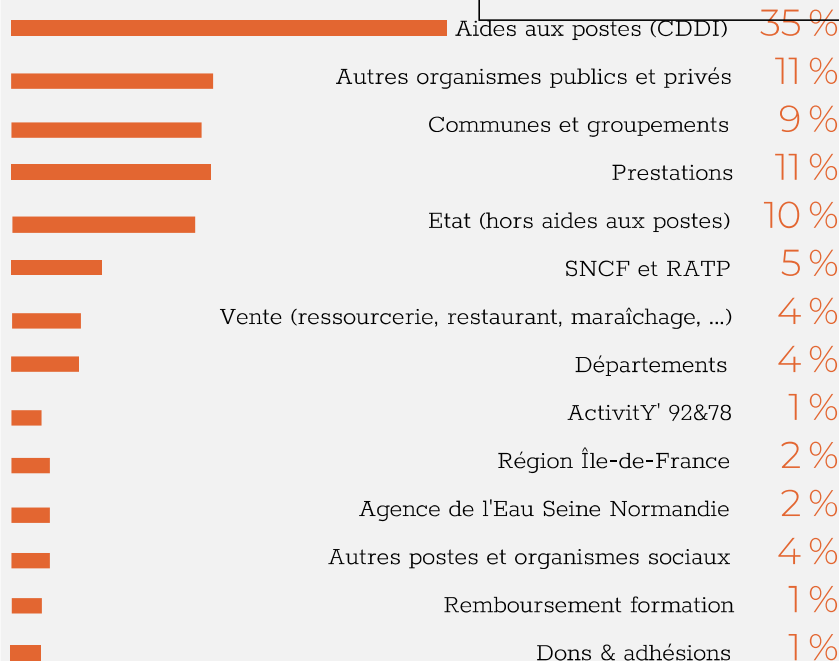
Renforcement significatif des prestations des activités traditionnelles et historiques (Espaces verts et Eau) d'Espaces de plus de 12 % soit une progression de + 100 k€.

Hausse des revenus de La P'tite Boutique de 5 % (+ 11 k€) s'appuyant sur les « boutiques éphémères » à Vélizy au centre commercial Westfield.

Il faut souligner la baisse de financement des fondations et une diminution importante du financement des actions de formation en situation de travail (AFEST) qui bénéficient d'une prise en charge à hauteur de 106 k€ contre 228 k€ en 2024, soit une baisse de 122 k€.

Le montant des dons et cotisations est en hausse : 54 k€ contre 40 k€ en 2024. Les produits financiers sont en légère baisse, passant de 3 k€ en 2024 à 1,7 k€ en 2025.

RÉPARTITION DES PRODUITS



Les charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 8,76 millions € contre 8,90 millions € en 2024.

- une baisse des salaires de l'équipe permanente de 2% (-77 k€) qui s'explique par l'effet des premières mesures de réorganisation.
- la baisse des effectifs en insertion, liés à l'arrêt de certaines activités, est compensée par la hausse SMIC : soit + 0,6 % (+18 k€) sur les salaires de l'insertion.
- L'ensemble des achats enregistre

une baisse de 90 k€. Concernant l'activité des chantiers et projets : une baisse significative des achats (outillage, équipements) de 20% (- 40 k€). Le poste énergie (électricité, eau, carburant) est en hausse de 10% (+ 10 k€).

L'exercice 2025 se termine avec un résultat déficitaire, mais la mise en œuvre de mesures structurantes clés effectives sur 2026, portants sur la cessation des activités non rentables, la réorganisation des effectifs et la réduction des charges fixes devraient permettre un retour à l'équilibre normatif dès 2026. ■

RÉPARTITION DES CHARGES

2 %

Dotation aux amortissements et provisions

3 %

Achats

10 %

Autres services extérieurs

6 %

Impôts taxes et versements assimilés

7 %

Services extérieurs

41 %

Salaires permanents

32 %

Salaires insertion

Organisation



Un collectif résilient et agile pour avancer vers l'avenir.

Réunion avec les bénévoles au Domaine national de Saint-Cloud

L'équipe permanente et les bénévoles

Pour accompagner vers l'emploi, la dimension humaine est centrale. Chacun·e au sein d'Espaces a à cœur de faire vivre le collectif, s'appuyant sur des compétences diversifiées et portant des valeurs fortes d'entraide et de solidarité.

Au 31 décembre 2025, l'équipe permanente compte 68 salarié-es permanent-es, 65 en CDI, 2 en CDD et 1 en contrat de professionnalisation.

Cette équipe permanente, aux côtés des salarié-es en insertion et des nombreux-ses bénévoles mobilisé-es, est

au cœur des actions présentées dans ce rapport d'activité. Il témoigne de la richesse et de la diversité des projets menés tout au long de l'année.

Espaces veille à privilégier les évolutions internes, en cohérence avec les besoins de l'association et les aspirations professionnelles de ses salarié-es.

Le rôle déterminant des bénévoles

Espaces a la chance de pouvoir compter sur le dynamisme de presque 200 bénévoles. Certain-es apportent leurs compétences au sein de la gouvernance : la stabilité et l'implication du Conseil d'administration et du Bureau constituent un véritable point d'ap-

pui pour l'association. Un représentant des salarié-es y siège au CA et sa mandature sera à renouveler en 2026. Son rôle consultatif a pour vocation de renforcer le lien entre les équipes salariées et la gouvernance bénévole.

D'autres bénévoles s'impliquent directement dans les actions : participation aux jurys de compétences pour les salarié-es en insertion, contribution à l'accueil et à l'enseignement du français de ces dernier-ères. Ils s'impliquent aussi de manière active au sein de la ressourcerie, du maraîchage, ou encore des actions nature autour de l'étang de Meudon (voir encadré ci-contre).

Un CSE renouvelé et représentatif

Élu en juin 2025, le Comité Social et Économique d'Espaces est composé de salarié-es, reflétant la diversité des métiers et des parcours. Trois listes syndicales (FO, Asso Solidaire et Synami CFDT) y sont représentées et travaillent de concert. Deux délégués syndicaux, non élus, issus du Synami-CFDT et de la CGT, sont également invités aux réunions du CSE. Leur présence contribue à un fonctionnement collégial, fondé sur l'écoute et la recherche de solutions partagées. La cohabitation entre ces différentes représentations se déroule dans une bonne entente, avec des échanges constructifs et tournés vers l'avenir. ■

"Vivent les étangs" chantier bénévole, avec le WWF

La restauration et l'entretien des étangs de Meudon profite de l'investissement d'un groupe de bénévoles.

Accompagné par le WWF Île-de-France, il poursuit son action pour la préservation de la biodiversité de ces zones refuges. Le comptage nocturne des amphibiens a lieu chaque année à la sortie de l'hiver grâce à son action et expertise. Une part importante de l'activité de ce groupe bénévole a lieu un samedi matin par mois : retrait de feuilles, taille des massifs palustres, réparations, édification d'un barrage en bois mort etc.

En 2025, les bénévoles ont également procédé au nettoyage du passage de sortie des amphibiens sur l'étang de Villebon, à l'édification de refuges pour petits animaux, à la protection des alevins. L'équipe a soigné les enclos de plantations. Sur La Garenne, elle a refait la berge, des boudins de plantes hélophytes, des plantations et protections "anti oiseaux", sur recommandation de l'ONF.



De gauche à droite : François Cahuzac, Marie-Aude de Miscalut, Jean-Pierre Amiot, Alain Prigent, André Lajou et Djamila Hazène-Kedjem

Changement de direction et de gouvernance

Trois orientations ont guidé l'année 2025 : consolider les activités historiques, renforcer les dispositifs d'insertion innovants et engager une réorganisation visant un équilibre durable.

Alors que l'association a accueilli Nicolas Froissard, nouveau directeur général en 2025, le CA a vu l'arrivée de deux nouvelles membres. Ces dernières ont intégré le Conseil d'administration d'Espaces suite à la fin de mandat de Françoise Alouis, Marie-Pierre Fouilloux et Véronique Prudhomme. Mesdames Djamila Hazène-Kedjem et Valérie Le Coq ont souhaité s'investir et mettre leurs expériences et compétences au service de l'avenir d'Espaces.

Le président Jean-Pierre-Amiot, dont le mandat touche à sa fin en 2025, passe le relais au vice-président André Lajou pour 2026. En 2025, le Conseil d'administration est également composé de François Cahuzac, secrétaire général adjoint, Laurent Dordain, représentant d'Emmaüs France, Eric Lechartier, Marie-Aude de Miscalut, secrétaire générale, Alain Prigent, Eric Seynave, trésorier, Vanessa Stassi et Pierre-Emile Mauny y représente les salarié-es.



L'écologie du quotidien

Ou comment les personnes vulnérables sont écolos sans le dire

Benoît Calatayud
Bruno Morel
Lucile Schmid

la Fabrique Ecologique

EMMAÜS NE PAS SILENCER LES COLLECTIFS ASSIM

Fondation Jean Jaurès ÉDITIONS



Pour télécharger l'étude, flasher ce QR Code

Espaces, membre actif du mouvement

Espaces est membre d'Emmaüs France, Emmaüs Europe et Emmaüs international.

L'association participe activement à la vie d'Emmaüs. Les salarié-es et bénévoles participent à de nombreuses réunions thématiques et à l'assemblée de région Île-de-France.

En 2025, un travail particulier a été mené au travers des monographies et trois conventions citoyennes régionales sur l'écologie solidaire. Il en est sorti le rapport Emmaüs, "L'écologie du quotidien", disponible en ligne, auquel Espaces a activement contribué.

Yann Fradin, cofondateur et directeur des programmes et cellules d'Espaces, est membre du bureau national. Après cinq années en tant que vice-président au titre de notre branche Économie solidaire et insertion, il a été élu en juin 2025 trésorier adjoint. Yann est membre de plusieurs commissions nationales (développement économique et innovation, plaidoyer) et a animé cette année les groupes de travail "parité" et

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_02-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Il représente le mouvement Emmaüs

au sein du Collectif des réseaux de l'insertion par l'activité économique et au Syndicat national des employeurs spécifiques d'insertion (Synesi). Yann faisait partie en octobre 2025 de la délégation au Forum mondial de l'ESS à Bordeaux.

Le 11 octobre 2025, Espaces au titre d'Emmaüs France a organisé, avec Artisans du Monde et CCFD-Terre Solidaire, une rencontre-débat à l'hôtel de ville de Versailles : "L'économie au service du bien commun". Le Relais Val de Seine est notamment intervenu à la table-ronde animée par Espaces.

L'association représente régulièrement Emmaüs auprès de la Région Île-de-France, l'Ordif, Airparif... et des membres représentent Emmaüs France dans les Conseils d'administration d'Emmaüs Beauvais, Emmaüs Défi, Emmaüs Vosges, Val de Brie Emmaüs. Etienne Lutz, bénévole d'Espaces, est auditeur national.

emmaus-france.org
emmaus-europe.org
www.emmaus-international.org/fr

NaturEspaces, des défis structurants en 2025

L'année 2025 s'inscrit comme un exercice exceptionnel pour NaturEspaces, porté par une dynamique de développement soutenue et de nouveaux défis structurants.

Le déploiement d'un plan de communication renouvelé a renforcé sa visibilité et soutenu efficacement la conquête de nouveaux clients. Cette stratégie, conjuguée à une mobilisation accrue sur les appels d'offres, a permis le gain de plusieurs marchés, ainsi que la reconquête de contrats significatifs, notamment l'entretien écologique de la Cité Blanche à Paris 19^e, en partenariat avec Paris Habitat, et le renouvellement d'une collaboration avec la mairie du 9^e arrondissement.

Sur le plan social, l'engagement de NaturEspaces en faveur de la formation s'est concrétisé par la mise en œuvre d'une action AFEST (photo ci-contre), cofinancée par l'OPCO Ociapiat. Cinq salarié-es en insertion, ouvrier-ères paysagistes, ont ainsi bénéficié de parcours qualifiants en taille, tonte et débroussaillage. L'accompagnement a été assuré par trois tuteur-rices internes – Safa, Nicolas et Aliou – avec l'implication du directeur, Bassem Gastli, et du directeur adjoint, Hassen Bamri, notamment lors des séquences réflexives.

Les résultats témoignent de cet investissement collectif : le taux de sorties dynamiques atteint 91 %, confirmant la qualité de l'accompagnement de NaturEspaces.

Sur le plan économique, l'exercice se conclut par un résultat positif, dans la continuité de 2024, ouvrant des perspectives prometteuses.

Pour contacter NaturEspaces : contact@naturespaces.net



Passage à l'électrique, un entretien encore plus écologique

Dans une volonté d'avancer vers une gestion toujours plus écologique des sites entretenus, l'association a augmenté ses acquisitions de matériels électriques en 2025 afin de réduire davantage son empreinte carbone.

En effet, n'émettant pas de gaz à effet de serre, le matériel électrique présente un intérêt écologique fort. Il est également plus silencieux que le matériel thermique, diminuant ainsi les nuisances sonores en milieu urbain. A titre d'exemple, le bruit généré par les moteurs thermiques peut être gênant pour l'équipe, ainsi que les riverain-es et promeneur-euses, mais aussi et surtout pour la faune présente dans les espaces refuges entretenus par l'association.

Enfin, le poids et les vibrations des machines thermiques peuvent rendre leur utilisation fatigante et inconfortable, surtout pour les personnes sujettes à des problèmes de santé fréquents et parfois importants. La manipulation du matériel thermique peut également

provoquer des maladies professionnelles de type troubles musculosquelettiques (TMS).

Pour ces raisons, Espaces a intensifié, durant l'année écoulée, l'acquisition de matériels électriques (débroussailleuse, tronçonneuse, taille-haie...) et de véhicules. Ce passage à l'électrique

a été rendu possible grâce au soutien financier de la Ville de Paris et de son appel à projet Transition IAE ainsi que par le budget participatif et écologique porté par la Région Île-de-France.



Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_02-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026



L'équipe NaturEspaces, après le jury de l'AFEST en novembre 2025, Paris 13^e

Nos partenaires en 2025

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_02-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026



Et aussi

CAF, Convergence 93, CNRS, CPME Paris, Emmaüs Bougival, Emploi Vallée Sud, EY Services France, FJT Esperem, General Mills, Graine Île-de-France, Groupe Villa, Homeland / A l'Unisson, Koeo, La F compagnie, Nespresso France, PikPik Environnement, Ports de Paris, Refashion, SCI Les Roches, SEM, SEVESC, SNPN, UNSA, Valophis, et de nombreux établissements scolaires et copropriétés.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Association Garchoise de Maintien et d'Aide à Domicile

Présidente Marion Rollin	Vice-Président Christian Crevoisier	Directrice Malika Rezali
------------------------------------	---	------------------------------------



1. Mot de la Présidente

L'année 2025 a constitué une étape importante dans le développement et la consolidation de l'AGMAD.

Dans un contexte marqué par les évolutions réglementaires du secteur de l'aide à domicile, les difficultés de recrutement et l'augmentation des besoins d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'association a poursuivi sa mission avec détermination au service des habitants de Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette et Saint-Cloud.

Cette année a été particulièrement marquée par **la préparation** de l'évaluation externe, étape essentielle dans le cadre du renouvellement de notre autorisation. Cette démarche a nécessité un investissement important de l'ensemble des équipes et a permis de renforcer nos pratiques professionnelles, nos outils qualité et notre organisation interne.

Parallèlement, l'association a poursuivi sa structuration administrative, renforcé ses partenariats locaux, développé les compétences de ses salariés et consolidé sa situation financière.

2. Présentation de l'Association

L'AGMAD est une association à but non lucratif intervenant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap, régie par la Convention Collective de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile (BAD).

Territoire d'intervention

- Garches
- Vaucresson
- Marnes-la-Coquette
- Saint-Cloud

Effectif au 31 décembre 2025

- 26 intervenants à domicile
- 2 salariés administratifs
- Total : 28 salariés

3. Chiffres Clés 2025

195 Bénéficiaires accompagnés	23 300 Heures réalisées
72 Bénéficiaires APA / PCH	17 Salariés formés
4 Communes couvertes	28 Total salariés

Financements publics

- ▶ Subvention CCAS de Garches : 175 000 €
- ▶ Financement CPOM : 38 000 €

4. Activité 2025

Évolution de l'activité

Indicateur	2024	2025	Évolution
Nombre total de bénéficiaires	190	195	+ 2,6 %
Clients sans prise en charge	119	123	+ 3,4 %
Clients avec prise en charge (APA/PCH)	71	72	+ 1,4 %
Heures réalisées	25 750	23 300	- 9,5 %
Heures APA/PCH	7 693	7 131	- 7,3 %

Analyse

L'année 2025 confirme l'ancrage territorial de l'AGMAD avec 195 bénéficiaires accompagnés, soit une progression de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Le volume global atteint 23 300 heures réalisées. Bien qu'en légère diminution, cette activité reste soutenue et témoigne de la capacité de l'association à répondre aux besoins du territoire.

Cette évolution s'explique notamment par les difficultés de recrutement de salariés formés habitants le secteur et qui touchent l'ensemble du secteur ainsi que par l'évolution des besoins des bénéficiaires vers des interventions parfois plus ciblées.

5. Situation Financière

L'exercice 2025 confirme les efforts de redressement et de consolidation engagés ces dernières années. Les éléments disponibles permettent d'anticiper un résultat positif pour l'exercice 2025.

Produits d'exploitation estimés	903 438 €
Charges d'exploitation estimées	896 396 €
Subvention CCAS de Garches	175 000 €
Financement CPOM	38 000 €
Résultat prévisionnel	Positif ✓

Indicateurs financiers positifs :

- ▶ Fonds de roulement positif
- ▶ Trésorerie consolidée
- ▶ Endettement maîtrisé

6. Ressources Humaines & Formation

Effectifs

Au cours de l'exercice 2025, 2 salariés à temps partiel ont été recrutés et 2 salariés ont quitté l'association. L'effectif demeure globalement stable malgré les tensions de recrutement rencontrées dans le secteur.

Formation professionnelle — 17 salariés formés

Le développement des compétences constitue une priorité pour l'AGMAD. Au cours de l'année 2025, 17 salariés ont bénéficié d'actions de formation portant notamment sur :

- La prévention des risques professionnels
- Les pathologies du système nerveux
- L'aide à la toilette
- La fonction tutorale
- Le handicap chez l'adulte
- La maladie d'Alzheimer
- La prévention de la maltraitance

7. Faits Marquants de l'Année 2025

Évaluation Externe et Renouvellement de l'Autorisation

L'événement majeur de 2025 : préparation et réalisation de l'évaluation externe conformément aux exigences de la HAS. Cette démarche a conduit à renforcer les procédures internes, formaliser les pratiques et mettre en conformité les outils avec les exigences des Services Autonomie à Domicile.

Reconduction du CPOM

La reconduction du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens constitue une reconnaissance du travail réalisé et de la capacité de l'association à répondre aux attentes des financeurs publics.

Renforcement de l'Organisation Administrative

Recrutement d'une assistante administrative et financière à temps partiel (2/5ème) afin de renforcer le soutien administratif et accompagner le développement de l'activité.

Nouveau recrutement au planning.

Évolution de la Gouvernance

L'ancien directeur financier a rejoint la gouvernance associative en qualité de Vice-Président en **charge de la commission subventions** maintenant ainsi une expertise financière forte au sein des instances dirigeantes.

Partenariat Sécurité

Collaboration avec le CCAS de Garches et la Police Municipale pour sensibiliser les bénéficiaires aux risques de démarchages abusifs, d'escroqueries et aux comportements à adopter pour préserver leur sécurité à domicile.

8. Perspectives & Objectifs 2026

Les priorités de l'association pour l'année 2026 sont les suivantes :

- ▶ Développer le volume d'activité et le nombre d'heures réalisées
- ▶ Élargir le panel de prestations (ménages, sorties d'école, activités pour rompre l'isolement, accompagnement de sorties au cinéma, à des ateliers...)
- ▶ Poursuivre les actions de professionnalisation des salariés
- ▶ Consolider les partenariats territoriaux
- ▶ Pérenniser les équilibres financiers
- ▶ Développer les actions de prévention et de bientraitance
- ▶ Améliorer les conditions de travail des salariés (QVCT)

Dans le cadre de sa démarche QVCT, l'AGMAD poursuit les discussions engagées avec ses partenaires afin d'obtenir un véhicule de service destiné à faciliter les déplacements professionnels des intervenants. Une réflexion est également menée sur la valorisation des interventions en horaires atypiques, week-ends et jours fériés.

Conclusion

L'année 2025 aura été une année de consolidation, de structuration et de préparation de l'avenir.

La progression du nombre de bénéficiaires accompagnés, la réussite de l'évaluation externe, la reconduction du CPOM, le développement des compétences des salariés et l'amélioration de la situation financière constituent des avancées majeures pour l'association.

Face aux défis du secteur, l'AGMAD poursuit son engagement avec détermination afin de garantir aux habitants du territoire un accompagnement de qualité, respectueux de leurs besoins, de leur autonomie et de leur dignité.

Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement l'ensemble des salariés, des partenaires institutionnels, du CCAS de Garches, du Département des Hauts-de-Seine, des professionnels du territoire ainsi que les bénéficiaires et leurs familles pour leur confiance et leur soutien tout au long de l'année.

ANNEXE - RAPPORT FINANCIER 2025

Activité et chiffre d'affaires

Les résultats de l'exercice 2025 font apparaître une baisse du chiffre d'affaires de

59 215€, soit une diminution de 7,87 % par rapport à l'exercice 2024.

Le chiffre d'affaires 2025 se décompose comme suit :

- Facturations aux financeurs : 111 858 €
- Facturations aux bénéficiaires : 580 893 € dont :
 - 644 995 € au titre des prestations essentielles ;
 - 47 756€ au titre des actes ordinaires.

Le chiffre d'affaires total s'élève ainsi à 692 751 €, contre 751 966 € en 2024.

Cette diminution s'explique principalement par une baisse du volume d'heures réalisées de 9,63 %, soit 23 270 heures en 2025 contre 25 750 heures en 2024.

Les tarifs horaires sont demeurés inchangés :

- 30 € de l'heure en semaine ;
- 34 € de l'heure les week-ends.

Au cours de l'exercice, l'association a réalisé 15 787 interventions auprès de 200 bénéficiaires, mobilisant 27 intervenants. Ces indicateurs sont également en diminution par rapport à 2024.

Résultat financier

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, le résultat financier de l'exercice 2025 demeure globalement positif grâce à plusieurs facteurs :

- Une meilleure maîtrise des coûts fixes de la structure ;
- Une diminution de la masse salariale et des cotisations patronales ;
- Une baisse de la taxe sur les salaires ;
- Un meilleur équilibre des frais externes supportés par l'association ;
- Un coût horaire stabilisé ;
- La reconduction de la dotation de professionnalisation SAAD ;
- Le remboursement accordé par l'URSSAF, représentant environ 7 % du chiffre d'affaires, qui a permis de compenser partiellement la baisse d'activité.

Subventions et financements

Le montant de la subvention accordée en 2025 s'élève à 175 000 €, soit 25 % du total des produits d'exploitation. Cette proportion est stable par rapport aux exercices précédents.

Cette subvention demeure essentielle au fonctionnement et à la pérennité de l'association. Elle contribue notamment :

- Au financement de certaines activités ;
- Au maintien de la stabilité financière ;
- À la préservation de l'autonomie et de l'indépendance de la structure ;
- Au renforcement de sa légitimité dans l'accompagnement des personnes dépendantes.

Par ailleurs, le solde du compte CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), dispositif mis en œuvre en partenariat avec le Département afin d'améliorer la qualité de service et de financer des actions spécifiques, représente 37 025 €, soit 5,45 % du total des produits d'exploitation.

Situation des dettes

Le remboursement du Prêt Garanti par l'État (PGE), à hauteur de 25 000 €, a été intégralement financé en 2025. Le solde restant à rembourser en 2026 s'élève à 12 627 €.

À ce jour, l'ensemble des sommes dues aux partenaires extérieurs (commissaire aux comptes, avocat, cabinet comptable, Facéo Conseil) ainsi qu'aux prestataires de gestion (Ordago, Agecom, Arche, CM-CIC Solutions) ont été réglées.

Les taxes et impôts sont prélevés mensuellement et aucun retard de paiement n'est constaté.

Évolution des fonds propres

La situation financière de l'association continue de s'améliorer.

L'exercice 2024 s'était clôturé sur un résultat positif de 85 993 €. Le résultat excédentaire de l'exercice 2025, qui s'établit à 7 042 €, permet de poursuivre cette dynamique positive et de consolider durablement les fonds propres de l'association.

Évolution des fonds propres :

- 2024 : 85 993 €
- 2025 : 93 034 €

Par ailleurs, une reprise de provision pour charges exceptionnelles d'un montant de

35 000 € a été enregistrée.

L'ensemble de ces éléments traduit une amélioration significative de la situation financière de l'association ainsi qu'une stabilisation durable de ses fonds propres, offrant des perspectives favorables pour les exercices à venir.



CLIC GERICO

(Centre local d'Information et de Coordination en Gérontologie)

Rapport d'activité 2025



En 2025, le Clic intercommunal a continué à œuvrer au plus près des besoins de nos 4 communes et plusieurs évènements ont marqué l'année :

- de nouveaux salariés au sein de la structure,
- une participation de plus en plus active aux différents évènements organisés par les Villes pour donner une visibilité accrue au Clic
- un partenariat toujours plus avancé avec l'ensemble des acteurs et des dispositifs seniors des Villes, du Département et de la Région
- l'évaluation réalisée en septembre et qui a été l'occasion de revisiter les process et les documents de notre activité en insistant sur leur traçabilité

Le CLIC intervient sur des situations dont la complexité ne cesse de croître, nécessitant de la part de toute l'équipe une connaissance très fine des dispositifs existants tout en gardant ce qui fait la caractéristique clef de notre Clic : une qualité d'écoute au meilleur niveau. La croissance du nombre de seniors est constante et les récents chiffres de la démographie pour la France en ce début 2026 montrent avec éloquence que les boomers rentrent maintenant dans cette catégorie. Ceci ne rend que plus indispensable une entité comme le Clic, seule à même de répondre à la complexité des situations par son professionnalisme reconnue par tous les partenaires.

Les équipes ont maintenant été renouvelées et la mobilisation de chacun est plus précieuse que jamais, équipe des salariés du Clic mais également membres du bureau qui ont à cœur de contribuer au fonctionnement optimal de l'entité.

Toute l'équipe du CLIC est pleinement mobilisée pour poursuivre ses actions tout au long de l'année 2026 au service des seniors de Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Garches et Saint-Cloud dans ce format associatif si particulier mais tellement pertinent au regard de nos missions.

Jean-Christophe PIERSON
Président

Accueillir, informer, orienter le public senior,
Evaluer à domicile les besoins et attentes,
Accompagner dans la mise en œuvre des aides,
Soutenir les aidants,
Impulser les actions collectives de prévention,
Coordonner et mutualiser les services professionnels.

Les principaux chiffres de 2025

513 Personnes Aidées
dont
374 Femmes
139 Hommes

604 Dossiers
de demande

5 572
Entretiens

139 Evaluations à domicile

93 situations complexes
dont
25 Hommes
68 Femmes

SOMMAIRE

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

I. Le CLIC GERICO dans son environnement	3
A. Le territoire du CLIC	3
1) Les caractéristiques du territoire d'intervention du CLIC	3
2) Les caractéristiques de la population du territoire d'intervention du CLIC	4
3) Les spécificités des communes (transports, ZUS...)	6
B. Les acteurs existants sur le territoire d'intervention du CLIC	8
C. L'environnement institutionnel du CLIC	9
II. Le CLIC GERICO comme structure	12
A. Le cadre administratif et juridique du CLIC	12
B. Les instances de fonctionnement	14
C. Le partenariat et les ressources économiques	15
D. Les moyens matériels	17
1) Les locaux	17
2) Les moyens informatiques	17
3) Les autres moyens	17
E. Les compétences humaines	18
La Directrice	18
Psychologue-Coordinatrice	19
Coordinatrice	19
1) L'Assistante de coordination	19
F. La technicité du CLIC	20
1) Les informations, base de données	20
2) L'accueil du public	20
a) Le fonctionnement du CLIC	20
b) Les contacts	20
3) L'évaluation des situations individuelles, la proposition et la mise en place du plan d'aide	21
a) L'évaluation des situations individuelles	21
b) L'élaboration, la proposition et la mise en place du plan d'aide	21
c) Les activités spécifiques de la directrice	22
d) Les activités spécifiques de la Psychologue-Coordinatrice	22
e) Les activités spécifiques de la Coordinatrice	23
4) La coordination des professionnels	24
a) La coordination autour de la personne âgée	24
b) La coordination avec les partenaires	25
c) Le suivi du plan d'aide	25
III. Le CLIC GERICO servant une population	26
A. Les actions individuelles	26
1) L'accueil du public	26
2) L'évaluation des situations individuelles, la proposition et la mise en place du plan d'aide	29
a) Description de l'activité	29
b) Population faisant l'objet de l'ouverture d'un dossier complexe	34
3) La coordination des professionnels	36
4) Le suivi du plan d'aide	36
B. Les actions collectives	37
1) La communication externe	37
2) Les actions d'information, de prévention et d'éducation réalisées	38
IV. Perspectives 2026	39

A. LE TERRITOIRE DU CLIC

1) Les caractéristiques du territoire d'intervention du CLIC

Le territoire d'intervention du CLIC est-il clairement délimité ? Le CLIC GERICO est intercommunal et couvre les communes de Garches, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud et Vaucresson. Siège : 3 bis rue des Avelines – 92210 Saint-Cloud Le territoire d'intervention du CLIC correspond-t-il à un autre territoire d'intervention prédéfini ? Le territoire : • de SST 8 • des équipes médico-sociales de l'APA Le territoire d'intervention du CLIC est-il à dominante Rurale Urbaine Mixte Le CLIC intervient-t-il sur une zone comportant plusieurs communes ? Si oui, indiquer le nombre de communes :	oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ ☒ oui ☒ non ☐ 4
---	--

Indicateurs (Source : INSEE 2022)	Garches	Marnes-la-Coquette	Saint-Cloud	Vaucresson	Total
Superficie du terrain couvert (en km ²)	2,70	3,50	7,60	3,10	16,90
Nature du territoire	Urbain	Urbain	Urbain	Urbain	Urbain
Densité de la population (hab/km ²)	6 581,8	505,2	3 949,6	2 761,7	3 449
Population résidant sur le territoire	17 705	1 758	29 859	8506	57 828
Population de 60 à 74 ans	2 542	246	4 063	1425	8276
Population de 75 ans ou plus	2 119	152	2 969	910	6 150

Pour tous les termes techniques contenus dans ce rapport, un GLOSSAIRE se trouve en première page des annexes.

2) Les caractéristiques de la population du territoire d'intervention du CLIC

Accusé de réception en préfecture
00-2021-03207-00033-01-015
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

(Source : INSEE 2022)

Répartition de la population totale sur le territoire du CLIC par sexe et tranche d'âge

Garches : 17 705 habitants

Tranche d'âge	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 à 14 ans	1 485	17,7	1 510	16,2	2 995	16,92
15 à 29 ans	1 536	18,3	1 397	15,0	2 933	16,56
30 à 44 ans	1 450	17,3	1 665	17,9	3 115	17,6
45 à 59 ans	1 959	23,4	2 042	21,9	4 001	22,6
60 à 74 ans	1 124	13,4	1 418	15,2	2 542	14,3
75 à 89 ans	728	8,7	1 033	11,1	1 761	9,94
90 ans ou plus	102	1,2	255	2,7	357	2,01
TOTAL	8 385	100%	9 320	100%	17 705	100%

Marne-la-Coquette : 1 758 habitants

Tranche d'âge	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 à 14 ans	175	20,5	167	18,4	342	19,4
15 à 29 ans	154	18,0	156	17,2	310	17,6
30 à 44 ans	114	13,3	146	16,1	260	14,7
45 à 59 ans	229	26,8	220	24,3	449	25,5
60 à 74 ans	111	13,0	135	14,9	246	13,9
75 à 89 ans	66	7,7	75	8,3	141	8,0
90 ans ou plus	5	0,6	6	0,7	11	0,6
TOTAL	854	100 %	904	100 %	1 758	100 %

Saint-Cloud : 29 859 habitants

Tranche d'âge	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 à 14 ans	2 917	20,4	2 691	17,3	5 608	18,7
15 à 29 ans	2 666	18,6	2 539	16,3	5 205	17,4
30 à 44 ans	2 900	20,2	3 147	20,2	6 047	20,2
45 à 59 ans	2 882	20,1	3 085	19,8	5 967	19,9
60 à 74 ans	1 858	13,0	2 205	14,2	4 063	13,6
75 à 89 ans	916	6,4	1 431	9,2	2 347	7,8
90 ans ou plus	180	1,3	441	2,8	621	2,1
TOTAL	14 284	100 %	15 443	100 %	29 859	100 %

Vaucresson : 8 506 habitants

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Tranche d'âge	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 à 14 ans	727	17,9	713	16,0	1 440	16,9
15 à 29 ans	714	17,6	709	16,0	1 423	16,7
30 à 44 ans	641	15,8	701	15,8	1 342	15,7
45 à 59 ans	915	22,5	1 051	23,7	1 966	23,1
60 à 74 ans	700	17,2	725	16,3	1 425	16,7
75 à 89 ans	316	7,8	428	9,6	744	8,7
90 ans ou plus	50	1,2	116	2,6	166	1,9
TOTAL	4 100	100%	4 466	100%	8 506	100%

[Territoire total du CLIC](#)

Répartition des personnes de plus de 60 ans sur le territoire du CLIC

Homme et femme confondus et par tranche d'âge

(Source : INSEE 2022)

Tranche d'âge	H/F	H/F	H/F	Total par ville	%
	60-74 ans	75-89 ans	> 90 ans		
Garches	2 542	2 119	357	5 018	32%
Marne-la-Coquette	246	152	11	409	3%
Saint-Cloud	4 063	2 969	621	7 653	49%
Vaucresson	1 425	910	166	2 501	16%
TOTAL	8 276	6 150	1 115	15 581	100%

3) Les spécificités des communes (transports, ZUS...)

► Garches

- ♦ « L'Autre Bus », transport porte à porte sur la commune et à proximité (Clinique du Val d'Or, EHPAD Lelégard, Parly II le 1er jeudi du mois, Parc de Saint-Cloud – Entrée Ferme du Piqueur...). Gratuit et sur inscription au CCAS.
- ♦ Téléassistance avec le prestataire « Mondial Assistance » dans le cadre d'un marché public.
Tarif préférentiel et sur inscription au CCAS.
- ♦ Portage de repas en liaison froide « Saveurs & Vie », la facturation et la livraison sont assurées par le prestataire.
Tarif préférentiel et sur inscription au CCAS.
- ♦ Les repas à la Résidence Autonomie « Les Tilleuls » ne sont plus accessibles aux non-résidents depuis la vente à Hauts-de-Seine Habitat en 2022. Une dizaine de non-résidents garchois ont conservé ce bénéfice.
Le CCAS prend en charge les tarifs sociaux de la restauration aux Tilleuls, selon les revenus.
- ♦ Les activités et animations de la Résidence « Les Tilleuls » sont ouvertes à tout senior garchois.
- ♦ Le pôle Senior organise des ateliers de prévention, des ateliers numériques, des activités de loisirs et des sorties.
- ♦ Le CIDFF92 tient 2 permanences mensuelles en mairie. Gratuit et sur inscription à l'accueil de la Mairie.
- ♦ Permanence juridique : 1 à 2 fois par mois (prise de RV accueil de la mairie 01 47 95 66 01)
- ♦ Conciliateur : 2 mardis par mois (prise de RV accueil de la mairie 01 47 95 66 01)
- ♦ SOLIHA tient une permanence mensuelle en mairie. Gratuit et sur inscription. La prise de RV se fait en ligne via le lien ci-dessous. Le CCAS peut aider les personnes qui n'ont pas accès à internet à prendre rendez-vous. <https://www.soliprojet.fr/contact>
- ♦ Permanence tous les 15 jours « hors les murs » d'un gestionnaire d'offres de service du SST8 pour l'ouverture de droits.

► Marnes-la-Coquette

- ♦ Téléassistance « Sécuritas », installation et abonnement gratuit. Sur inscription en mairie.
- ♦ Ecrivain public, permanence hebdomadaire gratuite en mairie.
- ♦ Club d'Amitié des Aînés de Vaucresson et Marnes-la-Coquette.

► Saint-Cloud

- ♦ Aides financières par le CCAS, sous condition de ressources :
 - ☞ pour le portage de repas à domicile, via l'Association Aides et Soins 92 Centre (aide trimestrielle)
 - ☞ aux frais de restauration (aide trimestrielle) au sein des 2 Résidences Autonomie située sur la ville
 - ☞ aux frais d'hébergement (aide trimestrielle) au sein des 2 Résidences Autonomie située sur la ville
 - ☞ allocation hivernale (aide annuelle)
 - ☞ allocation mensuelle
 - ♦ Navette clodoaldienne, transport dans Saint-Cloud avec prise en charge de la personne depuis son domicile à l'adresse indiquée lors de la réservation et ce, pour le prix de 2€ le trajet. Carte de 10 trajets vendue par le CCAS. Réservation par téléphone auprès des Services Techniques de la Mairie.
 - ♦ Possibilité de prendre le déjeuner aux Résidences Autonomie « les Heures Claires » et « les Jours Heureux »
 - ♦ Espace d'animation des Coteaux pour les seniors.
 - ♦ La « Maison de l'Amitié » :
 - ☞ Aide juridique (avocats, juriste, notaire, conciliateur de justice et défenseur des droits)
 - ☞ Aide administrative (écrivain public pour les dossiers administratifs de retraite, impôts, ...)
 - ☞ Accueil/Aides aux démarches numériques
 - ☞ Cours de français individuels et collectifs par des bénévoles sur inscription
 - ☞ Pole Bien-être : une psychologue, une sophrologue et une reflexologue
 - ☞ Un « Café Créatif »
 - ☞ Deux boutiques solidaires (enfant et adulte)
- Certaines associations tiennent des permanences à la « Maison de l'Amitié » (U.F.C. « Que Choisir », Secours Catholique, etc.).

► Vaucresson

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

- ♦ Le CCAS apporte une aide mensuelle pour les seniors retraités, sous condition de ressources.
- ♦ Transport « V'bus » porte à porte sur la commune et à proximité. 1-2€ le trajet et sur inscription au Service des Solidarités.
- ♦ Une permanence juridique tous les 15 jours, le samedi matin en mairie. Gratuit et sur rendez-vous
- ♦ Une permanence de conciliateur de justice. Gratuit sur rendez-vous en mairie
- ♦ Le Club de l'Amitié des Aînés de Vaucresson et Marnes-la-Coquette
- ♦ Le Service des solidarités organise des ateliers de prévention, un accompagnement à l'outil numérique, des gouters mensuels sur un thème choisi par les seniors, une sortie annuelle, un spectacle de fin d'année.
- ♦ La psychologue de la Plateforme des Aidants tient une permanence 2 fois par mois au Service des Solidarités sur rendez-vous
- ♦ Un Café Rencontre a lieu 1 fois par mois ouvert à tous
- ♦ Permanence de médiation familiale 1 fois par mois sur rendez-vous.
- ♦ Une permanence d'écrivain public avec le secours catholique sur rendez-vous.

B. LES ACTEURS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CLIC

Accusé de réception en préfecture
N° 3882240711-260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Les structures et les professionnels	Structures présentes sur le territoire du CLIC	Nombre de structures situées hors du territoire du CLIC
Les établissements de soins : Hôpital ou clinique avec service de gériatrie avec service social SSIAD Autres : - Consultation mémoire - Centre Médico-Psychologique (CMP) - ESA	oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☐ non ☒	5 principaux 3 aux alentours 1 à Issy-Les-Moulineaux
Les services d'aide à domicile : Service d'aide-ménagère Service de portage de repas Service de garde à domicile Téléalarme Autres : - Transport accompagnement - Bricolage - Jardinage	oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐	De nombreux services d'aide à domicile sont aussi situés sur les communes limitrophes
Les établissements d'hébergement : Maison de retraite ou EHPAD Maison de convalescence / SSR Famille d'accueil Hébergement temporaire Accueil de jour	oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐ oui ☐ non ☒ oui ☒ non ☐ oui ☒ non ☐	Aucune dans le 92
Les acteurs de l'habitat : SVA (Service pour la Vie Autonome) CICAT (Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques) SOLIHA (solidaire pour l'habitat) PNFT (Plateforme des nouvelles technologies) ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) Ergothèque par Merci Julie La maison de l'autonomie EmoPifo (Equipe Mobile de Réadaptation et de Réinsertion)	oui ☐ non ☒ oui ☐ non ☒ oui ☐ non ☒ oui ☒ non ☐ oui ☐ non ☒ oui ☐ non ☒ oui ☐ non ☒ oui ☒ non ☐	1 à Paris 1 à Nanterre 1 à Boulogne-Billancourt 1 départemental (92) 1 à Rueil-Malmaison
Les services sociaux : Service social de la CRAMIF Service social du Conseil Départemental en charge de l'APA CCAS (Centre communale d'action social) SST (Service de Solidarités Territoriales)	oui ☐ non ☒ oui ☐ non ☒ oui ☒ non ☐ oui ☐ non ☒	1 à Boulogne-Billancourt
Les professionnels de santé libéraux : Nombre de médecins généralistes Nombre d'infirmiers Nombre de kinésithérapeutes Nombre de pharmaciens Autres : - Nombre d'orthophonistes - Nombre de pédicures / podologues (Données : site internet www.ameli.fr)	40 21 84 16 24 20	
Les organismes d'information : Organisme ou association d'information juridique	oui ☒ non ☐	
Divers : Maison des Aidants Plateforme d'Aide et de Répit pour les Aidants (PARA)	oui ☐ non ☒ oui ☐ non ☒	1 Suresnes 1 Boulogne-Billancourt

C. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DU CLIC

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

NIVEAU LOCAL	Institutions de la politique vieillesse	Missions principales de l'institution en matière de politique vieillesse	Domaines potentiels de partenariat avec le CLIC
	4 CCAS	Missions classiques de renseignement, orientation et instruction des dossiers de demande d'aide Réunions de coordination gérontologique (sur Garches et Vaucresson)	Participation aux réunions partenariales et aux COPIL du CLIC Mutualisation des réunions de coordination Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations
	SST8 du CD92	Constitution des dossiers administratifs (demande d'aides financières, caisse de retraite, demande de logement...) Aide budgétaire Participation à l'organisation du maintien à domicile Ecoute, conseil, orientation	Participation aux réunions partenariales et aux COPIL du CLIC Visites à domicile commune et coordination dans certaines situations
	Centre Hospitalier des 4 Villes (St-Cloud et Sèvres)	Hospitalisation	Entrées / sorties hospitalières Coordination dans certaines situations
	Centre René Huguenin (St-Cloud)	Cancérologie	Entrées / sorties hospitalières
	Clinique du Val d'Or (St-Cloud)	Chirurgie notamment cardiaque / Examens	Entrées / sorties hospitalières
	Clinique du Château (Garches)	Psychiatrie	Entrées / sorties hospitalières Coordination dans certaines situations
	Hôpital Raymond Poincaré (Garches)	Hospitalisation / Consultations	Entrées / sorties hospitalières Coordination dans certaines situations
	Clinique Rochebrune (Garches)	Gérontopsychiatrie (Hôpital de Jour / SSR)	Entrées / sorties hospitalières Coordination dans certaines situations
	Centre Gérontologique les Abondances (Boulogne Billancourt)	Gérontologique (Hôpital de Jour / SSR / Consultation mémoire / Accueil de jour)	Entrées / sorties hospitalières Orientation Coordination dans certaines situations
	Hôpital de la Porte Verte (Versailles)	Gérontologie (Hôpital de Jour / SSR / Consultation)	Entrées / sorties hospitalières Orientation Coordination dans certaines situations
	Hôpital Ambroise Paré (Boulogne-Billancourt)	Gérontologie et Psychiatrie (Hospitalisation notamment en urgence / Consultation mémoire)	Entrées / sorties hospitalières Orientation Coordination dans certaines situations
	CMP (Garches)	Etablissement public qui regroupe une équipe pluridisciplinaire et propose une offre de soins psychologiques et psychiatriques pris en charge par la Sécurité Sociale Intervient sur les 4 communes	Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations Participation aux réunions partenariales du CLIC
	Aides et Soins 92 Centre SPASAD (St-Cloud)	Service d'auxiliaires de vie Maintien à domicile / Portage de repas Soins infirmiers à domicile et Soins d'hygiène	Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations Participation aux réunions partenariales du CLIC
	AGMAD (Garches)	Service d'auxiliaires de vie Maintien à domicile	Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations Participation aux réunions partenariales du CLIC

Accusé de réception en préfecture 092-269200382-20260701-20260630_04-DE Date de réception en préfecture : 01/07/2026			
NIVEAU DEPARTEMENTAL	Institutions de la politique vieillesse	Missions principales de l'institution en matière de politique vieillesse	Domaines potentiels de partenariat avec le CLIC
	Plateforme des Aidants Les Abondances	Plateforme de répit pour les Aidants	Mise en place d'un groupe de parole « Autour d'un Café » Coordination dans certaines situations Participation aux réunions partenariales du CLIC
	APA du CD92	Aide financier pour la dépendance (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) Accueil, évaluation, orientation et/ou suivi par un travailleur social	Participation aux COPIL du CLIC Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations Participation aux réunions partenariales du CLIC
	AT 92	Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.	Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations
	UDAF 92	Mandataire judiciaire à la protection des majeures Médiation familiale Soutien technique aux tuteurs familiaux	Participation aux réunions partenariales et aux COPIL du CLIC Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations
	CDCA	Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie sur la politique de la vieillesse	Participation aux COPIL du CLIC
	MDPH	Guichet unique pour toutes demandes liées aux diverses situations de handicap	Situations communes
	CAF	Allocation logement	Situations communes
	Tribunal de Grande Instance Nanterre	Traitement des signalements de vulnérabilité Orientation voie pénale ou civile	Signalements de personnes âgées vulnérables Coordination dans certaines situations
	Tribunal d'Instance Boulogne-Billancourt	Mise sous protection juridiques des personnes majeurs vulnérables	Visites à domicile communes et coordination dans certaines situations
	CRAMIF Service Social Assurance Maladie (Sèvres)	Apport d'une aide globale aux personnes relevant du régime général (retraite principale CNAV), confrontées à un problème de santé et de perte d'autonomie (exclus tous les fonctionnaires et les travailleurs indépendants) Prévention et traitement de la perte d'autonomie (personnes malades, handicapées et/ou âgées)	Participation aux COPIL du CLIC
	France Alzheimer	Association de soutien et de formation pour les patients et leur famille.	Permanences possibles au CLIC
	Mission Bientraitance De l'Agence Autonomy	Lutte contre la maltraitance par la sensibilisation et l'analyse des pratiques des professionnels	Comité technique multi professionnel avec préconisation d'actions
NIVEAU REGIONAL	CNAV	Versement des pensions de retraite Action sociale auprès des assurés	Aide financière pour le maintien à domicile
	ARS (IDF)	Lien entre médical et social	Articulation dans le cadre du DAC
	Hôpital Paul Guiraud - Secteur Villejuif	Hospitalisation en secteur fermé pour soins psychiatriques.	Coordination dans certaines situations

II. LE CLIC GERICO COMME STRUCTURE

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

A. LE CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DU CLIC

Nom du CLIC :	CLIC GERICO
Adresse :	3 bis rue des Avelines - 92210 Saint-Cloud
Téléphone :	01.47.71.34.42
Adresse électronique :	contact@clicgerico.com
Date d'ouverture en tant que CLIC :	18/11/2003
Niveau de label attribué :	
Label 1	☐
Label 2	☐
Label 3	☒
Date de la dernière labellisation :	18/11/2003
Conventionnement CD92 :	01/01/2005
Qui a été l'initiateur du dispositif de coordination ?	
Une personne morale (association, établissement...)	☒
Une personne physique (hospitalier, professionnel libéral, cadre territorial, élu municipal...)	☒
Préciser le promoteur et la date de création du dispositif :	2001
Mairies • Centre Hospitalier Saint-Cloud • Médecin libéral Fédération de maintien à domicile	
Quel est le cadre juridique actuel du CLIC ?	
Association loi 1901	☒
Conseil Départemental 92	☐
Communes ou regroupement de communes	☐
Etablissement hospitalier	☐
EHPAD	☐

Documents en lien avec la Loi de 2002	Document existant	En cours d'élaboration
Règlement de fonctionnement	X	
Charte des droits et libertés	X	
Livret d'accueil		X
Consentement de la personne	X	
Plaquette d'information	X	
Enquête de satisfaction	X	

Commentaires :

La charte du CLIC

Le **CLIC GERICO** fonctionne selon une charte éthique disponible sur simple demande et afficher dans les locaux.

L'enquête de satisfaction

Un modèle a été proposé au COPIL. Des retours ont été faits pour modification.

Le document final a été approuvé par les membres du COPIL en 2014.

B. LES INSTANCES DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Nom	Composition détaillée (professionnels et institutions)	Objet	Fonctionnement (charte, compte-rendu)	Rythme
Conseil d'administration	<i>Annexe</i>	Voir commentaires ci-dessous	Procès-verbaux	Minimum 2 fois/an
Comité de pilotage	<i>Annexe</i>	Voir commentaires ci-dessous	Charte, Compte-rendu	3 fois / an

Commentaires :

Article 10 des statuts :

« Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer l'association dans les limites de son objet. Il autorise à agir en justice.

Il prend notamment toutes les décisions relatives à la gestion et à la conservation du patrimoine de l'association et particulièrement celles relatives à l'emploi des fonds, à la prise de bail des locaux nécessaires à la réalisation de l'objet de l'association, à la gestion du personnel.

Il peut constituer un comité de pilotage pour lequel les règles de nomination et de fonctionnement seront définies dans le règlement intérieur.

Ce comité de pilotage aura pour fonction, avec la directrice et sous l'autorité du conseil d'administration, de :

- valider la charte de fonctionnement
- valider la liste des professionnels de santé partenaires
- veiller à la bonne application de la charte

Le conseil d'administration définit les principales orientations de l'association, en arrête le budget et les comptes annuels. »

Le comité de pilotage

Organe pluridisciplinaire composé de professionnels.

Il permet au CLIC GERICO d'optimiser le travail en partenariat avec tous les professionnels s'adressant aux personnes âgées de plus de 60 ans, de mieux percevoir les problèmes de terrain et ainsi d'atteindre ses objectifs.

Vie associative :

Dans le cadre de la gestion de l'association CLIC GERICO, en 2025 ont eu lieu :

- 4 réunions avec le bureau de l'association
- 1 réunion avec le service comptable
- 2 assemblées générales et 1 conseil d'administration
- Le COPIL ne s'est pas réuni.

C. LE PARTENARIAT ET LES RESSOURCES ECONOMIQUES

Partenaires et financeurs du CLIC

Nom de l'organisme	Partenariat	Signature de convention d'objectifs	Montant du financement €		
			Année 2023	Année 2024	Année 2025
ARS	☐	oui ☐ non ☒	—	—	—
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (CD92)	☒	oui ☒ non ☐	92 725,00	92 725,00	92 725,00
Communes :					
- Garches	☒	oui ☒ non ☐	29 000,00	29 000,00	29 000,00
- Marnes-la-Coquette	☒	oui ☐ non ☒	2 810,00	2 810,00	2 810,00
- Saint-Cloud	☒	oui ☒ non ☐	46 766,00	46 766,00	46 766,00
Conférence des financeurs (CD92)	☒	oui ☐ non ☐	—	—	—
CRAM	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
CPAM	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
Caisses de retraite complémentaires et mutuelles	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
Services hospitaliers	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
CCAS de Vaucresson	☒	oui ☐ non ☒	14 963,00	14 963,00	14 963,00
Services d'aide et de soins à domicile	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
Structures d'hébergement	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
Professionnels libéraux	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
Associations	☒	oui ☐ non ☒	—	—	—
Total financement			186 264,00	186 264,00	186 264,00

Commentaires :

Les partenaires du CLIC

Le **CLIC GERICO** est régulièrement sollicité par des services d'aide à la personne qui souhaitent s'implanter sur ses communes.

Seuls sont reçus ceux qui ont l'agrément qualité et qui sont installés sur le territoire du **CLIC GERICO** ou sur les communes limitrophes.

Le **CLIC GERICO** reste en contact permanent avec les partenaires implantés sur son secteur et collabore avec d'autres d'une façon ponctuelle.

En 2025 :

- 4 réunions partenariales animées par le CLIC GERICO
- 3 participations à des Forums et salon
- 18 rencontres partenaires = CCAS de Saint-Cloud et Espace animation de la ville, CCAS et pôle seniors de Garches, EHPAD L'empereur, Pole Habitat de l'Agence AutonomY, Dispositif « Mon conseiller autonomie » de l'Agence AutonomY, Ensemble2Génération, Voisins et Soins, kinésithérapeute libérale, orthophoniste libérale, psychomotricienne libérale, sophrologue indépendante, association FACS, Agent canicule de la mairie de Saint-Cloud, Directrice adjointe des établissements gériatriques du CH4V, UGA de Sèvres, CLIC intercommunal Vallée-Sud, Maison de l'Autonomie.
- 4 rencontres de services pour le maintien à domicile : SAD AP92, SAD Alliance vie, Téléassistance Autonomis, Téléassistance Allovie
- Participation à la « 4^{ème} rencontre des acteurs de santé » à Saint-Cloud
- Groupe de travail – projet « Toilette thérapeutique » avec le SSIAD : 2 réunions
- Groupe de travail – Projet « coordination pluridisciplinaire pour le maintien à domicile des personnes âgées » par la CPTS de Saint-Cloud : 2 réunions
- Groupe de travail – Projet « Proche Aidant » avec le département

D. LES MOYENS MATERIELS

1) Les locaux

Description des locaux principaux du CLIC	
Locaux indépendants	oui ☒ non ☐
Superficie	76 m ²
Locaux permettant des entretiens particuliers	oui ☒ non ☐
Locaux permettant l'accueil du public	oui ☒ non ☐
Locaux permettant la tenue de réunions de travail	oui ☒ non ☐
Accessibilité des locaux du CLIC	
Signalétique extérieure	oui ☒ non ☐
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite	oui ☒ non ☐
Locaux accessibles par les transports en commun	oui ☒ non ☐
Locaux situés à proximité d'autres services ou centre d'activité économique	oui ☒ non ☐
Le CLIC a-t-il ouvert des locaux annexes ?	oui ☐ non ☒

2) Les moyens informatiques

Le CLIC dispose-t-il de matériel informatique ?	oui ☒ non ☐
Le CLIC a-t-il un accès réseau internet ?	oui ☒ non ☐
Le CLIC dispose-t-il d'un logiciel de gestion de son activité ?	oui ☒ non ☐
Si oui, lequel :	Domilink

A noter que la saisie des dossiers dans Domilink demande du temps, de la formation à son utilisation et de l'organisation. Cette dernière a d'ailleurs été l'objet d'une évaluation interne en 2012, qui a abouti sur la mise en place d'une réorganisation de la méthodologie d'utilisation.

3) Les autres moyens

Le CLIC dispose-t-il d'un véhicule de service ?	oui ☒ non ☐
--	--

E. LES COMPETENCES HUMAINES

A la fin de l'année 2025, l'équipe du CLIC GERICO est composée de quatre salariées :

Nom - Prénom	Fonction	Niveau de formation	Date d'arrivée	Date de sortie	Temps de travail
GUILLONNET Cécile	Directrice Coordinatrice Psychomotricienne	D.E de psychomotricien Master 2 Parcours Santé	04/09/2017		0.9 ETP
ARNOUS Lucile	Assistante de coordination	BTS Secrétaire de Direction	14/05/2024	17/12/2025	1 ETP
GENTY Nathalie	Psychologue Coordinatrice	Master 2 de Psychologie Mention Gérontologie	04/11/2024		0.5 ETP
AZEROT Maryvonne	Coordinatrice	D.E d'assistante de service sociale	27/02/2025		0.5 ETP

Mouvement de personnels pendant l'année 2025 :

Suite à une création de poste, Madame AZEROT Maryvonne a rejoint l'équipe en février 2025. Madame ARNOUS Lucile quitte ses fonctions d'assistante de coordination en décembre 2025.

Formation et sensibilisation du personnel en 2025 :

- 1 formation sur le syndrome post-chute du sujet âgée
- 1 formation en geste premier secours (PSC1)
- 1 conférence sur la prise en charge psychiatrique du sujet âgé
- 1 conférence sur la nutrition
- 1 conférence sur les aides financières pour l'adaptation du logement

La Directrice

Elle a pour missions :

- Assurer et renforcer la coordination de l'action gérontologique sur le territoire en concertation avec les partenaires locaux et les structures existantes
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des actions
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur les problématiques liées au vieillissement
- Faciliter sur le terrain la mise en œuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués
- Diffuser l'information nécessaire de façon efficace aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leur entourage et aux membres de la coordination
- Analyser les données globales et spécifiques se rapportant au territoire concerné
- Gérer la structure, prendre en charge les dossiers de subventions, gérer le budget et rechercher des partenaires financiers
- Être le garant de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration
- L'évaluation de l'autonomie de la personne âgée, soit au CLIC, soit au domicile de la personne
- Apporter son expertise dans l'évaluation et la prise en charge de situations complexes
- Impulser des actions de prévention autour des thématiques du « Bien vieillir »

Psychologue-Coordinatrice

Elle a pour missions :

- L'évaluation de l'autonomie de la personne âgée, soit au CLIC, soit au domicile de la personne et le soutien psychologique aussi bien aux personnes de plus de 60 ans qu'à leur entourage (aidants)
- Apporter son expertise dans l'évaluation et la prise en charge de situations complexes
- Accompagner et conseiller les aidants dans les projets de vie à domicile
- Participer aux actions de prévention
- Contribuer au développement de l'offre de services et à la diversification des réponses offertes et à leur qualité

Coordinatrice

Elle a pour missions :

- L'évaluation de l'autonomie de la personne âgée, soit au CLIC, soit au domicile de la personne aussi bien aux personnes de plus de 60 ans qu'à leur entourage (aidants)
- Apporter son expertise dans l'évaluation et la prise en charge de situations complexes
- Accompagner et conseiller les aidants dans les projets de vie à domicile
- Participer aux actions de prévention
- Contribuer au développement de l'offre de services et à la diversification des réponses offertes et à leur qualité

1) L'Assistante de coordination

Elle a pour missions principales :

- L'accueil téléphonique et physique, l'écoute, l'information et les conseils au public
- L'évaluation en première intention des situations puis orientation si nécessaire
- Les tâches administratives et comptables liées au fonctionnement du CLIC GERICO
- Assister la directrice dans la mise en place des actions collectives de prévention et les réunions partenariales
- La mise à jour du centre de ressources et de documentation

1) Les informations, base de données

- Le CLIC dispose-t-il de listes ou de bases de données, mises à jour, sur les établissements et services ?** oui ☒ non ☐
- Le CLIC dispose-t-il de listes ou de bases de données, mises à jour, sur les professionnels de santé libéraux ?** oui ☒ non ☐
- Pour son information, le CLIC est-il abonné à des documents et revues professionnels, lettres électroniques... ?** oui ☒ non ☐

2) L'accueil du public

a) Le fonctionnement du CLIC

Quels sont les horaires et jours d'ouverture du CLIC ?

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Quels sont les horaires et jours d'accueil du public ?

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et sur RDV

Quels sont les horaires d'accueil téléphonique du public ?

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

En cas d'absence : répondeur

Les personnes sont recontactées dans les 24h sauf le WE

En dehors des heures d'ouverture au public, avez-vous organisé un relais permettant une prise en charge des situations d'urgence ? oui ☒ non ☐

Le relais est assuré par les services qui travaillent 24/24h :
Hôpitaux, police, pompiers, etc.

b) Les contacts

On appellera contact, toute requête adressée au CLIC par un professionnel ou un usager (par téléphone, courrier, visite ...), concernant soit une question d'ordre général, soit une personne âgée n'ayant pas de dossier ouvert au CLIC.

Le CLIC enregistre-t-il les contacts selon cette définition ? oui ☒ non ☐

A noter que les contacts concernant une question d'ordre général, ne sont pas saisis systématiquement.

3) L'évaluation des situations individuelles, la proposition et la mise en place du plan d'aide

a) L'évaluation des situations individuelles

Le CLIC a-t-il arrêté un protocole concernant l'organisation de l'évaluation individuelle multidimensionnelle de la personne âgée ?	oui ☐ non ☒
L'évaluation individuelle multidimensionnelle se fait pour les situations le plus souvent au domicile de la personne âgée. Elle est réalisée par la ou les personnes compétentes pour prendre en charge la situation, à la demande de la personne âgée ou de son entourage ou encore d'un des partenaires au cas par cas. Si cela est nécessaire la personne est orientée vers la consultation d'évaluation gériatrique, par le médecin traitant, s'il y en a un.	
Le CLIC utilise-t-il des outils d'évaluation multidimensionnelle de la situation de la personne âgée ?	oui ☒ non ☐
Les professionnels du CLIC ont-ils été formés à l'évaluation multidimensionnelle de la situation de la personne âgée ?	oui ☒ non ☐
Le CLIC a-t-il convenu d'une mutualisation des résultats de l'évaluation avec un autre service, par exemple avec le service de l'APA au Conseil départemental ?	oui ☐ non ☒

b) L'élaboration, la proposition et la mise en place du plan d'aide

Le CLIC rédige-t-il un compte-rendu d'évaluation individuelle ?	oui ☒ non ☐
Ce compte-rendu est-il diffusé aux professionnels intervenant auprès de la personne âgée ?	oui ☐ non ☒
Existe-t-il un document de présentation du plan d'aide (à la personne âgée, à la famille, aux professionnels...) ?	oui ☐ non ☒
Existe-t-il une fiche de consentement écrit de la personne âgée ?	oui ☒ non ☐

c) Les activités spécifiques de la directrice

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

En dehors de ses missions principales de gestion et de coordination, la directrice intervient également dans la prise en charge de la personne âgée et de l'aidant familial.

Type d'actions réalisées
Personne âgée - au domicile et au CLIC : - Evaluation médico-sociale - Passation de tests standardisés au niveau cognitif et de l'équilibre - Analyse approfondie des risques de chute (questionnaire etc.) - Conseils techniques - Préconisations – Prévention - Téléphone/courrier/email/autre
Aidants naturels ou assimilés : - Soutien/accompagnement/prévention technique
Réunion de coordination des villes/Réunion partenariale/Groupe de travail
Actions de prévention : Colloque - Salon - Atelier thématique - Participation aux forums et conférences - Facultatif : animation d'atelier de prévention autour des capacités psychomotrices

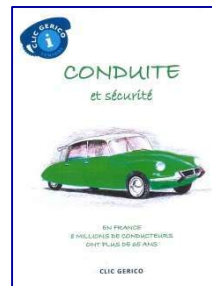
d) Les activités spécifiques de la Psychologue-Coordnatrice

Type d'actions réalisées
Personne âgée - A domicile et au CLIC : - Evaluation médico-sociale - Passation de tests standardisés au niveau cognitif - Evaluation psychologique - Conseils techniques - Préconisations – Prévention - Suivi psychologique individualisé et transitoire
Aide psychologique, conseil technique/préventif par téléphone/courrier/email/autre : - Personne âgée et/ou aidants naturels ou assimilés - Professionnels médico-sociaux
Aidants naturels ou assimilés - Au CLIC : - Soutien/accompagnement/prévention technique
Actions de prévention : Colloque - Salon - atelier thématique - Participation aux forums et conférences - Facultatif : animation d'atelier de prévention autour des capacités cognitives

e) Les activités spécifiques de la Coordinatrice

Type d'actions réalisées
Personne âgée - A domicile et au CLIC : - Evaluation médico-sociale - Conseils – Coordination - Préconisations – Prévention
Aide, conseil technique/préventif par téléphone/courrier/email/autre : - Personne âgée et/ou aidants naturels ou assimilés - Professionnels médico-sociaux
Actions de prévention : Colloque - Salon - atelier thématique - Participation aux forums et conférences - Facultatif : animation d'atelier de prévention autour de l'accès aux droits

Lors de ses évaluations et dans une approche préventive, la coordinatrice diffuse une information sous forme de flyer autour des thématiques suivantes : l'incontinence urinaire, les chutes, la conduite sécurité, l'atelier mémoire et l'atelier « Groupe de parole » pour les aidants (en partenariat avec « la Plateforme des Aidants des Abondances »).



4) La coordination des professionnels

a) La coordination autour de la personne âgée

Existe-t-il des documents communs pour la coordination entre les différents professionnels ?

oui ☒ non ☐

Des réunions de coordination ou de synthèse sont-elles mises en place ?

oui ☒ non ☐

Réunions de coordinations gérontologiques locales

Elles sont organisées par les responsables des CCAS de Garches, Saint-Cloud et Vaucresson (depuis 2002).

Réunions partenariales organisées par le CLIC GERICO

Le CLIC organise des réunions partenariales trimestrielles :

- Une première partie thématique est dédiée à la présentation d'un partenaire du territoire.
- Une deuxième partie permet un travail d'analyse des pratiques :
 - Etude de situations anciennes
 - Etude de situations en cours nécessitant le regard des partenaires présents

En 2025 : Thématiques abordées :

- L'approche du soin palliatif en ville et en institution par l'Equipe mobile Notre Dame du Lac
- Sensibilisation sur les risques de maltraitances des personnes majeures vulnérables : Partie 1 par l'unité Bientraitance de l'agence AutonomY
- Du dossier à l'accompagnement : comprendre la mise en place de l'APA à domicile par les évaluateurs de l'APA du SST9
- Sensibilisation sur les risques de maltraitances des personnes majeures vulnérables : Partie 2 par l'unité Bientraitance de l'agence AutonomY

Voir [Annexe](#) « Liste des organismes invités ».

Réunions de synthèse

Ces réunions ont pour objectif une prise en charge concertée de la personne âgée, en partageant les tâches, dans une démarche consensuelle pour le bien-être de la personne âgée.

Participants : uniquement les professionnels impliqués dans la prise en charge.

Fréquence : à la demande d'au moins un des intervenants.

Présentation de la situation :

- information de la personne ou de sa famille en vue d'obtenir son accord
- levée de l'anonymat en respectant la règle de la transmission d'informations limitée au strict nécessaire
- établissement d'un relevé de conclusion

En 2025 : une réunion de synthèse a eu lieu.

b) La coordination avec les partenaires

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Un professionnel référent de la coordination est-il systématiquement désigné pour chaque personne âgée ? oui ☐ non ☒

Un professionnel externe au CLIC peut-il être désigné comme référent de la personne âgée ? oui ☒ non ☐

Existe-t-il des conventions avec certains partenaires du CLIC pour organiser une délégation du suivi de la personne âgée ? oui ☐ non ☒

c) Le suivi du plan d'aide

Le CLIC a-t-il arrêté un protocole concernant le suivi ? oui ☐ non ☒

Le suivi est généralement assuré par le partenaire qui a mis en place le plan d'aide.

Le CLIC intervient dans le cadre de la coordination s'il existe plusieurs partenaires positionnés et si cela est nécessaire (demande de la personne âgée ou des partenaires afin de n'avoir qu'un interlocuteur référent).

Les dossiers sont saisis sur le site internet DomilinkCLIC où toutes les informations peuvent être retrouvées par le personnel du CLIC.

Existe-t-il des outils spécifiques pour le suivi ? oui ☒ non ☐

Sur le site internet DomilinkCLIC systématiquement et dossiers papiers.

III. LE CLIC GERICO SERVANT UNE POPULATION

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

A. LES ACTIONS INDIVIDUELLES

1) L'accueil du public

Nous parlons ici de tous les contacts des dossiers de niveau 1 et des premiers contacts des dossiers de niveau 2 et 3 :

Niveau 1 = Information, Orientation / **Niveau 2** = Evaluation sans prise en charge / **Niveau 3** = Prise en charge

Nombre total de fiches de contact durant l'exercice
(Répartition du 1^{er} entretien par type de contact)

1 736

Répartition des fiches de contact selon le type d'interlocuteur

Nombre total de fiches de contacts		Effectifs
		1 736
Type d' interlocuteur	Accueil de jour	18
	Aide à domicile /service aide à domicile	31
	APA 92/SST 8/Service social	79
	Associations	10
	Animateur/Atelier prévention	8
	CCAS	57
	Portage de repas	-
	Résidence Autonomie	-
	Hôpital / Clinique	99
	Juridique/mandataire judiciaire	16
	Logement/ EHPAD	20
	CRAMIF	-
	Mairie	2
	Médecin généraliste/spécialiste	38
	Paramédical / Autre	35
	Particulier	1176
	Réseau de santé	110
	SSIAD	3
	SSR	8
	Téléassistance	8
	Autre	12

Répartition du nombre total de fiches de contact selon le motif principal de contact

Accusé de réception en préfecture
0924932003820260701320260689 04-07
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Nombre total de fiches de contacts (rappel)			Effectifs
			1 736
Motif du contact	Accès aux droits	Aide aux démarches juridiques	25
		Aide aux démarches administratives	39
		Aides financières légales	-
		Aides financières autres	9
		APA	59
		Assistante sociale	16
		Information décès	7
		Sous-total du groupe	155
	Accompagnement	Aide aux aidants	164
		Information sur le CLIC	14
		Signalement maltraitance	34
		Signalement situation	62
		Soutien moral	25
		Sous-total du groupe	299
	Logement	Adaptation et aide au logement	21
		Aide au relogement	2
		Situation hygiène logement	-
		Sous-total du groupe	23
	Offre de soins	Aide à la toilette	29
		Hospitalisation	11
		IDE	25
		Kinésithérapeute	29
		Médecin / Spécialiste	21
		Sous-total du groupe	115
	Prévention / Education	Prévention des chutes	12
		Atelier mémoire	40
		Nutrition	1
		Prévention autre	121
		Sous-total du groupe	174
	Structure d'accueil	Accueil de jour	4
		Hébergement permanent	16
		Hébergement temporaire	-
		Sous-total	20
	Vie à domicile	Aide à domicile	99
		Garde de nuit	10
		Coiffure/esthétique à domicile	2
		Evaluation CLIC	466
		Portage de repas	9
		Téléassistance	168
		Transport	40
		Sous-total	794
	Non renseigné		105

Répartition du nombre total de fiches de contact selon le moyen de communication

		Effectifs
Nombre total de fiches de contacts (<i>rappel</i>)		1 736
Mode de contact	Téléphone	681
	Fax	0
	Répondeur	205
	Au CLIC	104
	Domicile	24
	Courrier	26
	Email	662
	Directement / Autre (<i>Après des partenaires, au sein de leurs propres structures</i>)	60

Commentaires :

[Tableau « Répartition du nombre total de fiches de contact en fonction du « Mode de contact » \(p. 25\)](#)

La fiche de contact correspond au 1^{er} contact émanant de l'utilisateur/entourage.

Le mode de contact privilégié pour un premier échange pour l'utilisateur reste le téléphone.

Après le contact téléphonique, le déplacement directement au CLIC est devenu le deuxième mode de rencontre.

[Tableau « Répartition du nombre total de fiches de contact en fonction du « Type d'interlocuteur et motif de la demande » \(p. 26.27.28\)](#)

2025 montre une augmentation d'activité de 40% par rapport à 2024.

Sur les **1 736 fiches contacts**

- 45 % concerne la dimension « vie à domicile » (37 % en 2024)
- 17 % concerne la dimension « accompagnement » (22 % en 2024)
- 10 % concerne la dimension « prévention » (25 % en 2024)

La mission principale du CLIC GERICO demeure l'évaluation des besoins et le suivi des aides mises en place par le demandeur dans le cadre de son maintien à domicile.

Les évaluations médico-sociales à domicile permettent d'objectiver les besoins et attentes du demandeur, surtout lors des situations complexes (*perte d'autonomie, altération des fonctions supérieures, opposition aux aides et soins de la personne concernée*). Ainsi, elles constituent l'une des missions premières de notre structure.

2) L'évaluation des situations individuelles, la proposition et la mise en place du plan d'aide

a) Description de l'activité

VOLUME DE L'ACTIVITE

Nous parlons ici de tous les contacts des dossiers de niveau 1 et des premiers contacts des dossiers de niveau 2 et 3 :

Niveau 1 = Information, Orientation / **Niveau 2** = Evaluation sans prise en charge / **Niveau 3** = Prise en charge

Possibilité d'avoir plusieurs dossiers de demande pour une même personne aidée.

Personnes aidées (en début de période)	103
Personnes aidées de nouveau	165
Nombre de fiches de contact	1 235
Personnes aidées pour la 1^{ère} fois	245
Personnes aidées (en fin de période)	142
Personnes aidées sur la période (p. 31)	513
Dossiers de demande (en début de période)	110
Dossiers de demande (nouveaux) (p. 30)	494
Dossiers de demande (en fin de période)	147
Dossiers de demande sur la période (p. 29)	604
Entretiens (p. 28)	5 572
Les plans d'aide (en début de période)	128
Les plans d'aide (nouveaux)	146
Les plans d'aide (en fin de période)	116
Plans d'aide sur la période	274
Nombre de situations complexes sur la période (p. 32-33)	-
Réunions et événements	75

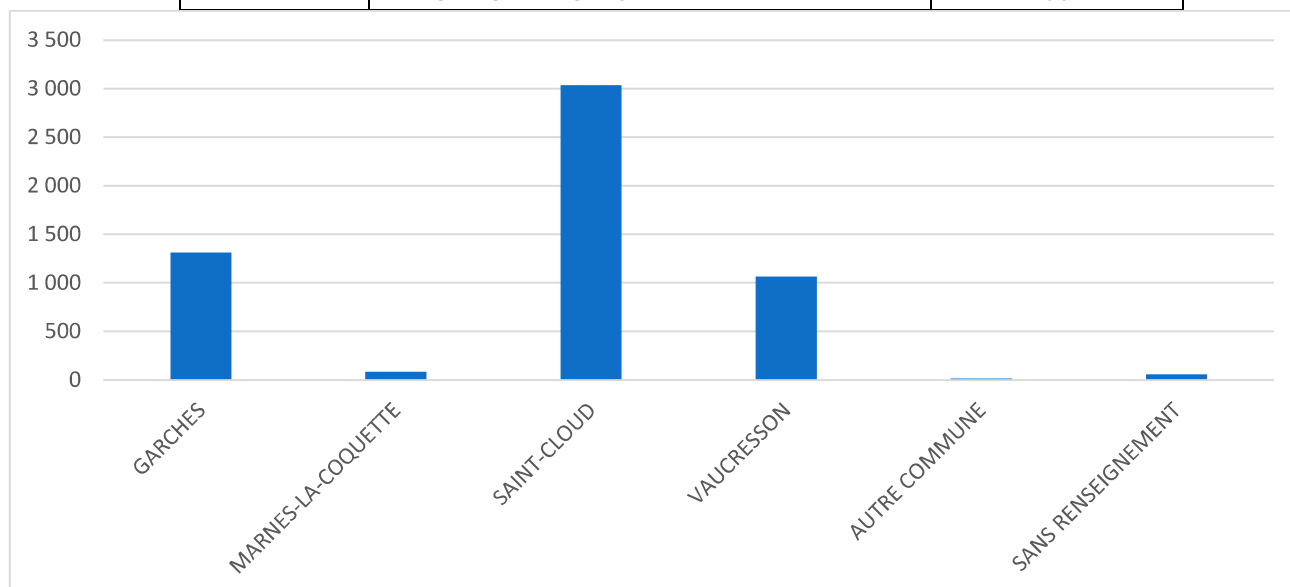
Répartition des 5 572 entretiens par type et lieu

Accusé de réception en préfecture
092-26920082-20260701-20260630_04-DE
Date de réception : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

		Effectifs
		5 572
Type et lieu	A domicile	139
	Au CLIC	271
	Téléphone	2 106
	Répondeur	560
	Indéfini	4
	Courrier	61
	Directement (auprès des partenaires)	76
	E-mail	2 278
	Autre	77

Répartition des 5 572 entretiens par commune de la personne aidée

		Effectifs
		5 572
Par commune	GARCHES	1 313
	MARNES-LA-COQUETTE	85
	SAINT-CLOUD	3 035
	VAUCRESSON	1 064
	AUTRE COMMUNE	15
	SANS RENSEIGNEMENT	60

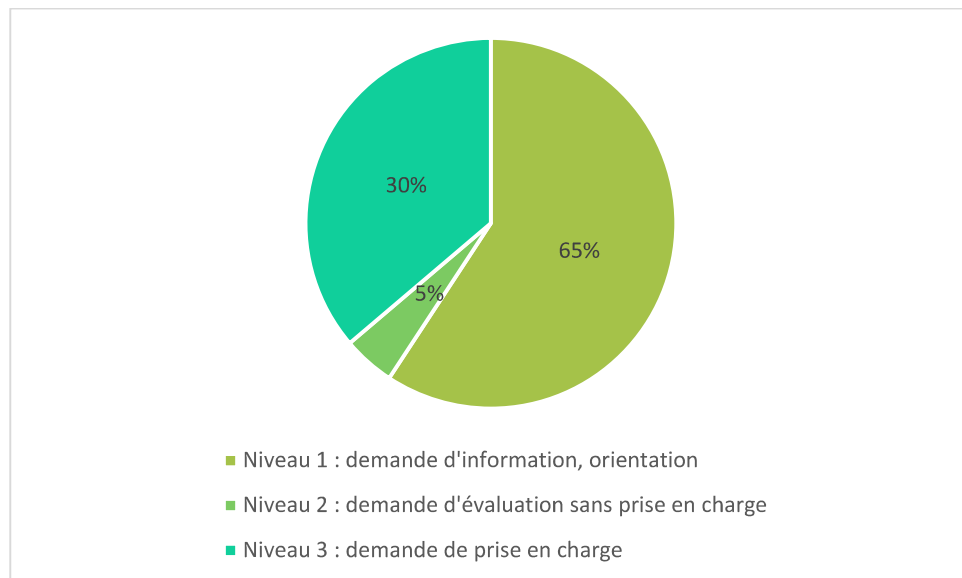


Répartition des 139 entretiens à domicile par commune de la personne aidée

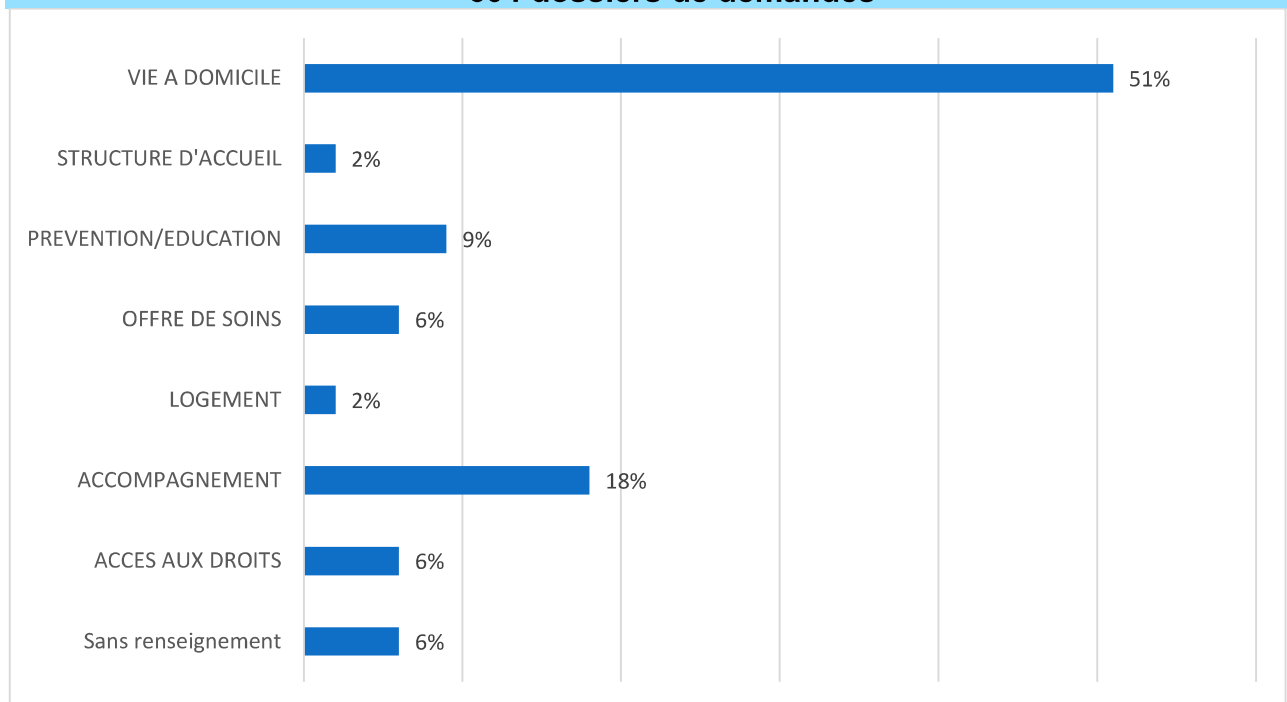
		Effectifs
		139
Commune de la personne aidée	GARCHES	27
	MARNES-LA-COQUETTE	2
	SAINT-CLOUD	72
	VAUCRESSON	36

Accusé de réception en préfecture
01-07-2026 09:01:26 01-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

		Effectifs
		604
Type de demande	Niveau 1 : Demande d'information, orientation	393
	Niveau 2 : Demande d'évaluation sans prise en charge	29
	Niveau 3 : Demande de prise en charge	182



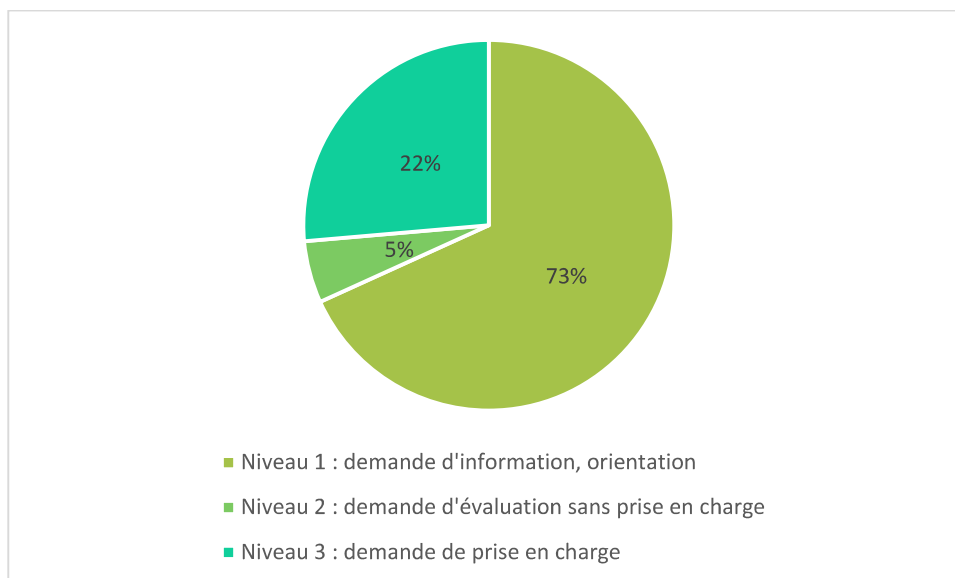
Catégories des informations et des aides retenues par le service pour les 604 dossiers de demandes



Bilan d'activité pour les 494 nouveaux dossiers de demandes

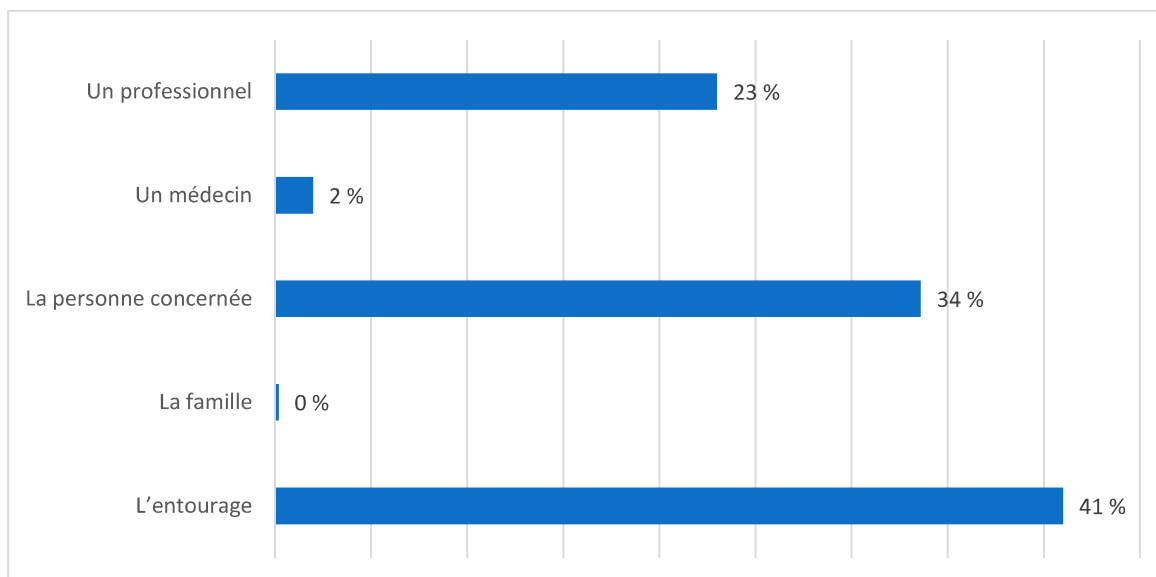
Accusé de réception en préfecture
15-2-2026 00:00:00 630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Nombre de nouveaux dossiers		Effectifs
		494
Type de demande	Niveau 1 : Demande d'information, orientation	361
	Niveau 2 : Demande d'évaluation sans prise en charge	23
	Niveau 3 : Demande de prise en charge	110



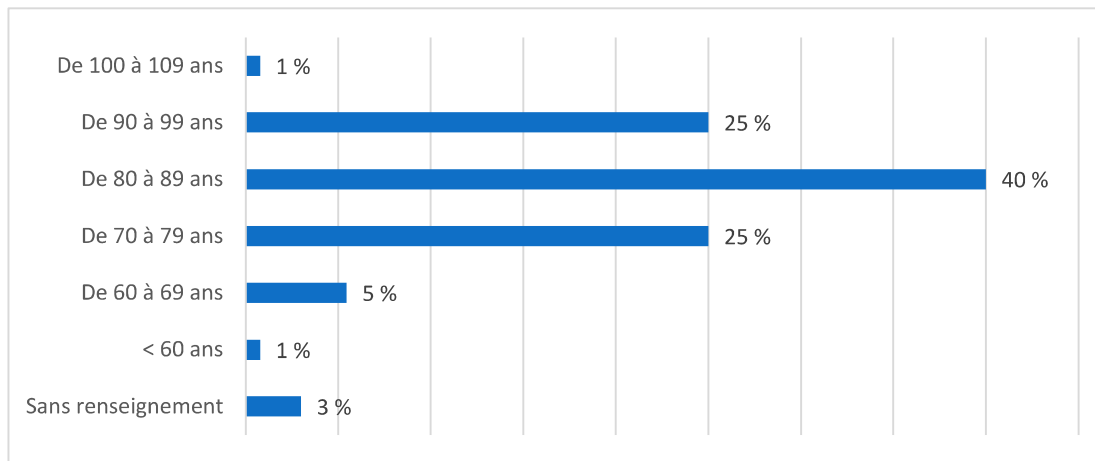
Origine des 494 nouveaux dossiers de demandes

Nombre de nouveaux dossiers		Effectifs
		494
Origine des demandes	L'entourage	203
	La famille	1
	La personne concernée	166
	Un médecin	6
	Un professionnel	115



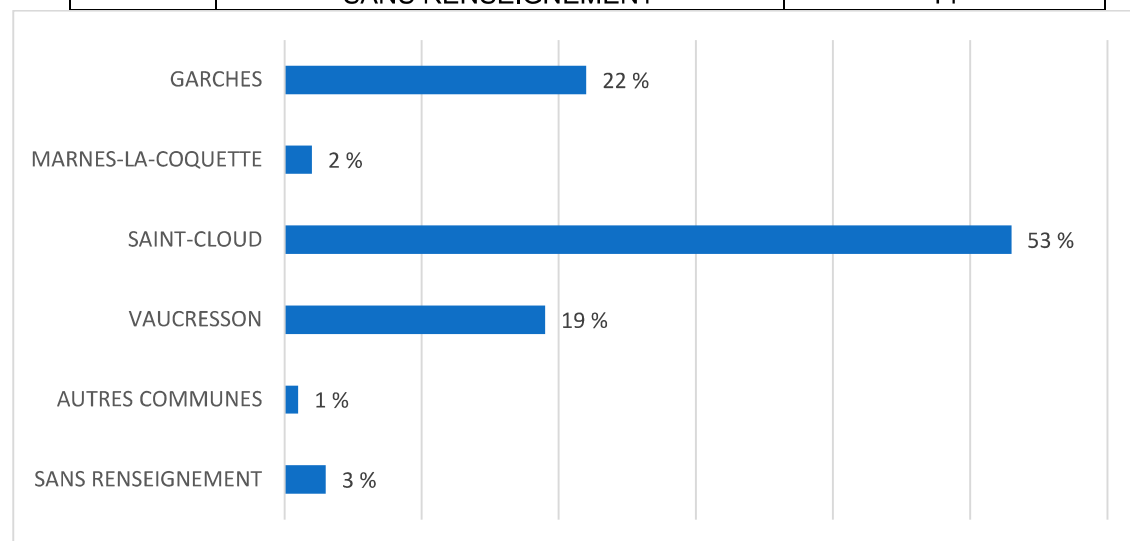
Répartition par tranches d'âge des 513 personnes aidées sur la période

Nombre de personnes aidées sur la période		Effectifs
		513
Par tranche d'âge	Sans renseignement	15
	< 60 ans	4
	De 60 à 69 ans	28
	De 70 à 79 ans	125
	De 80 à 89 ans	205
	De 90 à 99 ans	132
	De 100 à 109 ans	4



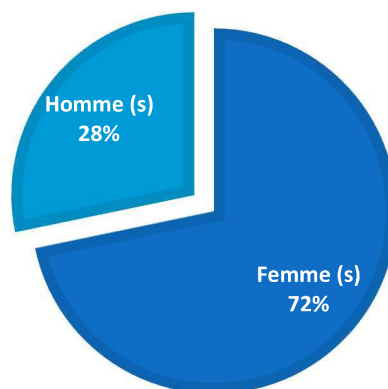
Répartition des 513 personnes aidées par commune

Nombre de personnes aidées		Effectifs
		513
Par Commune	GARCHES	111
	MARNES-LA-COQUETTE	11
	SAINT-CLOUD	273
	VAUCRESSON	99
	AUTRES COMMUNES	5
	SANS RENSEIGNEMENT	14



Répartition par sexe des 513 personnes aidées

Accusé de réception en préfecture
382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026



b) Population faisant l'objet de l'ouverture d'un dossier complexe

Critères de fragilité/complexité

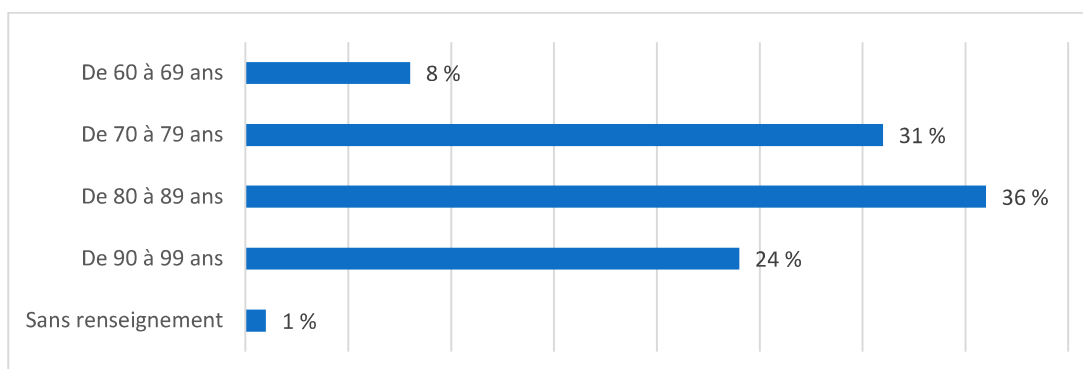
- 1) Problèmes de santé physiques et/ou mentaux
- 2) Perte d'autonomie
- 3) Problèmes psycho-sociologiques
- 4) Conditions socio-économiques et environnement de vie

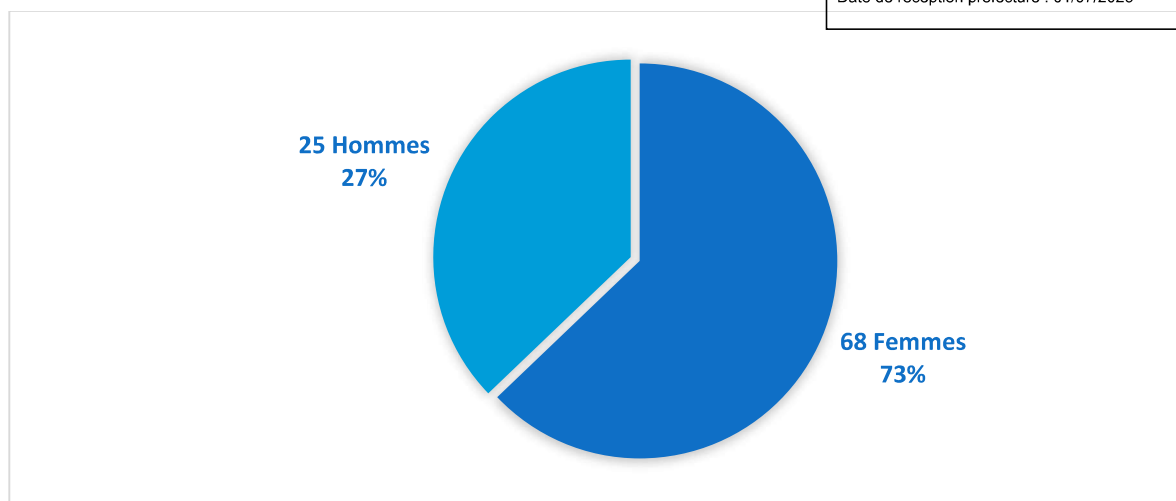
Répartition des 100 dossiers complexes par commune

Nombres de dossiers complexes		Effectifs
		100
Par Commune	GARCHES	25
	MARNES-LA-COQUETTE	-
	SAINT-CLOUD	52
	VAUCRESSON	22
	Sans renseignement	1

Répartition des 93 dossiers complexes par âge

Nombres de dossiers complexes		Effectifs
		93
AGE	De 60 à 69 ans	7
	De 70 à 79 ans	29
	De 80 à 89 ans	34
	De 90 à 99 ans	22
	Sans renseignement	1





Critères de fragilité/complexité selon la Haute autorité de santé (HAS)

Problèmes de santé	Perte d'autonomie	Problèmes psycho-sociologiques	Conditions matérielles
• Troubles cognitifs et/ou du comportement • Polypathologie • Déficits sensoriels mal ou non compensés • Altération brutale de l'état général • Dénutrition/déshydratation	• Brutale et/ou évolutive • Hospitalisation multiple durant les 3 derniers mois • Chutes à répétition durant les 3 derniers mois	• Vit seul • Environnement social fragile • Dysfonctionnement et/ou désaccord familial • Opposition aux aides/soins • Dénial/anosognosie de l'état de santé • Absence de suivi médical • Risque de spoliation • Négligence de l'hygiène • Incurie/syndrome de Diogène	• Logement inadapté et/ou insalubre • Ressources estimées faibles

Commentaires :

Situation complexes :

Pour les situations prises en charge par le CLIC, les critères de complexité sont principalement :

- une altération de l'état général avec atteinte des fonctions cognitives supérieures,
- refus de soins et aides,
- incurie/syndrome de Diogène,
- isolement familial et social.

Ces situations sont principalement signalées par le voisinage, l'entourage proche, les gardiens d'immeuble, les bénévoles et les médecins traitants.

Elles nécessitent un suivi au long cours, associée à une coordination intensive et une collaboration étroite entre de nombreux professionnels du social, médico-social et du sanitaire.

En dernier recours, certaines situations feront l'objet d'un signalement au Procureur de la République afin qu'une mesure de protection soit instaurée pour protéger la personne vulnérable. Cette démarche est à adopter avec la plus grande objectivité et éthique dans l'intérêt de la personne concernée.

En 2025, le CLIC a adressé 2 signalements au Procureur de la République.

3) La coordination des professionnels

Nombre de réunions de coordination durant l'exercice :

- Par le CCAS de Garches : 4
- Par le CCAS de Saint-Cloud : 3
- Par le CCAS de Vaucresson : 1 + NOUVEAU : une permanence mensuelle des coordinatrices du CLIC dans les locaux du CCAS permet de faire le point sur les situations conjointes.

• Répartition des professionnels ou services ayant participé systématiquement ou ponctuellement aux réunions de coordination

	Participation des professionnels ou services aux réunions de coordination	
	Systématique	Ponctuelle
Service d'aide à domicile	☒	☐
Service de soins à domicile	☒	☐
Service social CRAM	☐	☒
Service social Conseil Départemental (APA)	☒	☐
Autre service social (CCAS, CH4V, EDAS et CMP)	☒	☐
Médecin généraliste	☐	☒
Médecin gériatre du CH4V site de Saint-Cloud	☐	☒
Médecin psychiatre du CMP	☐	☒
Association tutélaire	☐	☒

Réunions internes au CLIC GERICO

Pour les situations de seniors, une réunion hebdomadaire collective est faite pour les dossiers nouveaux et ceux en cours.

Toute situation qui le nécessite est étudiée en dehors de ces réunions au cas par cas, entre professionnels du CLIC dans des temps informels.

4) Le suivi du plan d'aide

Chaque professionnel du CLIC GERICO s'organise pour le suivi de ses plans d'aide (rappels téléphoniques, visites programmées, ...). Il peut solliciter le reste de l'équipe lorsqu'il l'estime nécessaire.

B. LES ACTIONS COLLECTIVES

Accusé de réception en préfecture
092-269200382-20260701-20260630_04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

1) La communication externe

L'existence et la localisation du CLIC ont-elles fait l'objet d'une information durant l'exercice ?

oui ☒ non ☐

Si oui,

Support utilisé



Population visée ↓	Plaquette, tract	Courrier personnalisé	Affiche	Presse, radio locales	Réunion d'information	Information en direct
Personne âgée	☒	☒	☐	☒	☒	☒
Famille	☒	☒	☐	☒	☒	☒
Responsable local	☒	☐	☒	☐	☐	☒
Structure d'hébergement	☒	☐	☒	☐	☐	☒
Service d'aide à domicile	☒	☐	☒	☐	☐	☒
Professionnel de santé	☒	☒	☒	☐	☒	☒
Service social	☒	☐	☒	☐	☐	☒
Association ou organisme de retraités	☒	☐	☐	☐	☐	☒

Le CLIC s'appuie-t-il sur des relais pour diffuser cette information ?

oui ☒ non ☐

Si oui, lesquels

Service d'aides ou de soins à domicile

Pole seniors ou espace loisir sénior

Mairies et CCAS

Conseil Départemental

CPTS

Administrateurs du CLIC

+ Sites internet suivants : <https://www.centraider.fr/>
<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>
<https://www.saintcloud.fr/>
<https://garches.fr/>
<https://www.vaucresson.fr/>
<https://www.marnes-la-coquette.fr/votre-village/pour-les-aines/>

2) Les actions d'information, de prévention et d'éducation réalisées

Accusé de réception en préfecture
N° 04-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Actions collectives d'information, de prévention ou d'éducation pour les seniors et leurs familles, et les professionnels

Nature et Objectifs	Action initiée par le CLIC	Partenaires associés	Nombre de professionnels associés	Nombre de seniors participants	Nombre de familles associées	Modalités de l'action et date de réalisation
Réunion Partenariale	oui ☒ non ☐	Voir liste en annexe	27	-		4 réunions
Groupe de parole pour les Aidants	oui ☐ non ☒	Plateforme des répités et des aidants	1	5-10		Au CLIC à raison d'une fois par mois
Atelier mémoire	oui ☒ non ☐	Artz	1	10	-	Vaucresson 4 séances en novembre
Atelier Sommeil	oui ☒ non ☐	Brain'Up	-	10	-	Vaucresson 6 séances entre novembre et décembre
Atelier 4 en 1	oui ☒ non ☐	DAC92Centre	1	8-10	-	Au CLIC 4 séances entre novembre et décembre
Forum des Associations	oui ☐ non ☒	Vaucresson	> 10	> 10		1 demi-journée
Ciné Rencontre pour les aidants	oui ☐ non ☒	Saint-Cloud	> 10	> 10	> 10	1 soirée
Salon Bien-Etre	oui ☐ non ☒	Vaucresson	> 10	> 10	-	1 demi-journée

FICHES D'INFORMATION ET DE PREVENTION

Fiche de prévention « Incontinence Urinaire »	oui ☒ non ☐			Distribués quand nécessaire et mis à disposition		Validée par le COPIL
Fiche de prévention	oui ☒ non ☐					Validée par le COPIL
Flyer « Aidants »	oui ☒ non ☐					Validé par le COPIL

Chaque commune du territoire du CLIC organise en toute autonomie des manifestations à destination des personnes âgées. Elles ne sont pas recensées dans le rapport d'activité du CLIC si celui-ci n'y participe pas, directement. Exemple : Semaine Bleue - Plan canicule - Conférences...

IV. PERSPECTIVES 2026

✓ Nouveautés de 2025

- Remise en route du soutien psychologique ponctuel par le CLIC auprès des seniors,
- Lancement expérimental de la permanence du CLIC au CCAS de Vaucresson pour les Marnois et les Vaucressonnais,
- Recrutement d'un 0.5 ETP supplémentaire dans l'équipe,
- Evaluation externe HAS du CLIC et élaboration d'un plan correctif sur les critères impératifs,
- Lancement du groupe de travail avec la CPTS : « améliorer la coordination pluridisciplinaire pour le maintien à domicile.

✓ Actions individuelles à venir

- Poursuite de l'évaluation, de la coordination et du suivi des situations notamment complexes,
- Poursuite du soutien psychologique transitoire auprès des seniors et de leur entourage,

✓ Actions partenariales / collectives à venir

- ♦ Poursuite des rencontres et veille des nouveaux professionnels sanitaires, médico-sociaux, juridiques, sociaux sur le territoire,
- ♦ Maintien des réunions partenariales trimestrielles,
- ♦ Poursuite du partenariat étroit avec les mairies et les CCAS (forums, etc.),
- ♦ Poursuite du partenariat avec la PARA Les Abondances de Boulogne-Billancourt,
- ♦ Renforcement continue de la collaboration avec les professionnels médicaux et paramédicaux (libéraux comme institutionnels),
- ♦ Animation d'une conférence par le CLIC auprès des professionnels du maintien à domicile de la gériatrie sur les chutes du sujet âgé vivant à domicile,
- ♦ Poursuite du groupe de travail avec la CPTS : « améliorer la coordination pluridisciplinaire pour le maintien à domicile,
- ♦ Poursuite du groupe de travail avec le SSIAD sur le projet expérimental « toilette thérapeutique »,
- ♦ Participation à l'élaboration d'une grille d'évaluation sur le fardeau des aidants de patients atteints de troubles cognitifs, en tant qu'expert auprès d'une interne en médecine générale dans le cadre de son doctorat.

✓ Actions de prévention à venir

- ♦ Maintien de la mise en place des ateliers et des conférences autour de la santé et de l'autonomie (physique, psychique et sociale),
- ♦ Faire remonter les besoins observés par le CLIC en matière de prévention auprès de l'agence AutonomY.

✓ Organisation interne à venir

- ♦ Fidéliser, stabiliser et former l'équipe de salariés,
- ♦ Renouvellement des membres du conseil d'administration du CLIC après les élections municipales,
- ♦ Mise en place des ajustements selon le plan correctif des critères impératifs de l'évaluation externe HAS.

ANNEXES

GLOSSAIRE

A.A.P.I	A ssociation d' A ide aux P ersonnes I ncontinentes
ADAVIP	A ssociation d'aide aux victimes des Hauts-De-Seine
ADIL	A gence D épartementale pour l' I nformation sur le L ogement
AGMAD	A ssociation G archoise pour le M aintien et l' A ide à D omicile
ANCCLIC	A ssociation N ationale des C oordinateurs et directeurs de CLIC
ANCV	l' A gence N ationale pour les C hèques- V acances
APA	A llocation P ersonnalisée d' A utonomie
ARDH	A ide au R etour à D omicile après H ospitalisation
ARH	A gence R égionale d' H ospitalisation
ARS	A gence R égionale de S anté
AS	A ssistant S ocial
ASH	A gent des S ervices H ospitaliers
AT92	A ssociation T utélaire 92
AVC	A ccident V asculaire C érébral
AVQ	A ctes de la V ie Q uotidienne
CAF	C aisses d' A llocations F amiliales
CCAS	C entre C ommunal d' A ction S ociale
CD92	C onseil D épartemental des Hauts-de-Seine
CDD	C ontrat à D urée D éterminée
CDI	C ontrat à D urée I ndéterminée
CEOG	C onsultation d' E valuation et d' O rientation G érontologique
CH4V	C entre H ospitalier des 4 V illes
CICAT	C entre d' I nformation et de C onseil sur les A ides T echniques
CLIC	C entre L ocal d' I nformation et de C oordination en Gériatrie
CLSM	C entre L ocal en S anté M entale
CMP	C entre M édico- P sychologique
CMUC	C ouverture M aladie U niverselle C omplémentaire
CNAV	C aisse N ationale d' A ssurance V ieillesse
CNSA	C aisse N ationale de S olidarité pour l' A utonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
CDCA	C omité D épartemental de la C itoyenneté et de l' A utonomie
COPIL	C omité de P ilotage
CPAM	C aisse P rimaire d' A ssurance M aladie
CPTS	C ommunauté P rofessionnelle T erritoriale de S anté
CRAM	C aisse R égionale d' A ssurance M aladie
CRAMIF	C aisse R égionale d' A ssurance M aladie d' Î le-de- F rance
CRT	C entre R essource T erritoriale
CSAPA	C entre de S oins d' A ccompagnement et de P révention en A ddictologie

GLOSSAIRE (suite)

DAC	Dispositif d' A ppui à la C oordination
EHPAD	Établissement d' H ébergement pour P ersonnes Â gées D épendantes
EMASP	Équipe m obile d'accompagnement et de s oins p alliatifs
EMPSA	Équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé
EMRR	Équipe M obile R éadaptation et de R éinsertion P aris I le de F rance O uest
ESA	Équipe S pécialisée A lzheimer
ESSMS	Établissements et S ervices S ociaux ou M édico- S ociaux
ETP	Équivalent T emps P lein
GIR	Groupe I so R essources
IADL	Instrumental A ctivities of D aily L iving (Echelle d'Activités Instrumentales de la Vie Courante)
IDE	Infirmier D iplômé d' É tat
IFSI	Institut de F ormation en S oins I nfirmiers
INSEE	Institut N ational de la S tatistique et des É tudes E conomiques
MAD	M aintien À D omicile
MASP	M esure d' A ccompagnement S ocial P ersonnalisé
MDPH	M aison D épartementale des P ersonnes H andicapées
PAP	P lan d' A ction P ersonnalisé
PPAS	P ortail des P rofessionnels de l' A ction S ociale
PRIF	P révention R etraite I le-de- F rance
RA	R ésidence A utonomie
SOLIHA	S olidaires pour l' H abitat
SPASAD	S ervices P olyvalents d' A ide et de S oins A D omicile
SSIAD	S ervice de S oins I nfirmiers à D omicile
SST	S ervice de S olidarités T erritoriales
SSR	S oins de S uite et de R éadaptation
SVA	S ervice pour la V ie A utonomie
UDAF	U nion D épartementale des A ssociations F amiliales des Hauts-de-Seine
UFC	U nion F édérale des C onsommateurs
ZUS	Z one U rbaine S ensible

Liste des membres du Comité de Pilotage

Docteur BAUDRY Christine

Chef de service de gériatrie – CH4V Saint-Cloud

Docteur BOURGEOIS Claire

Médecin généraliste libéral

A déterminer

Responsable Equipe Autonomie – Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Monsieur HENRY Gaël

Secrétaire de mairie Marnes-la-Coquette

Monsieur PAINOT Francis

Responsable de service SST 8

Madame MARZIN-BRIAT Isabelle

Responsable CCAS Vaucresson

A déterminer

Directrice des Soins - CH4V Saint-Cloud

Madame SOIRAT Sylvie

Responsable CCAS Saint-Cloud

Madame TROESTER Catherine

Chef de Secteur au service des majeurs protégés UDAF 92

REUNION PARTENARIALE

Organismes invités

Service/Organisme
AGMAD (Association Garchoise de Maintien et d'Aide à Domicile)
Aides et Soins 92 Centre (Service d'auxiliaire et de vie et de soins infirmiers)
CCAS Garches
CCAS Marnes-la-Coquette
CCAS Saint-Cloud
CCAS de Vaucresson
SST 8
La Plateforme d'Aide et de Répit pour les Aidants (PARA) – Les Abondances – Boulogne-Billancourt
Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs Notre Dame Du Lac
Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé
ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer)
Equipe Mobile de Réadaptation et Réinsertion
Etablissements Gériatriques Lelégard - Saint-Cloud
DAC 92 Centre
Résidence Autonomie "Les Heures Claires" - Saint-Cloud
Résidence Autonomie "Les Jours Heureux" - Saint-Cloud
Résidence Autonomie "Les Tilleuls" - Garches
Service Social / CH4V site Saint-Cloud
Service Social APA / CD92
Service Social UGA / CH4V Sèvres
Aides et Soins 92 Centre - Saint-Cloud
Centre médico-psychologique (CMP)

MEMBRES ACTIFS

(Au 10.12.2025)

MEMBRES DU BUREAU	
NOM – PRENOM	FONCTION
Monsieur PIERSON Jean-Christophe	Président
Madame DELORME Clotilde	Vice-Présidente
Monsieur VERSPIEREN Grégoire	Trésorier
Madame CASAL Alix	Secrétaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR COMMUNES ET INSTITUTION		
NOM-PRENOM	FONCTION	Représentant
Monsieur ALBERT Edmond	Membre – Administrateur	Marnes-la-Coquette
Monsieur PIERSON Jean-Christophe	Membre – Administrateur	Saint-Cloud
Madame GUEZENEC Mireille	Membre – Administrateur	Saint-Cloud
Madame BRETEAU Agnès	Membre – Administrateur	Saint-Cloud
Madame CASAL Alix	Membre – Administrateur	Vaucresson
Directeur de l'hôpital	Membre – Administrateur	CH4V Saint-Cloud-Sèvres- Ville d'Avray-Chaville
Madame DE SAINT MARTIN Maya	Membre – Administrateur	DAC92 Centre - ASDES
Madame GARON Fabienne	Membre – Administrateur	Vaucresson
Monsieur LECLABART Denis	Membre – Administrateur	Vaucresson
Madame BENSALÉM-DJENADI Zohra	Membre – Administrateur	CH4V Saint-Cloud-Sèvres- Ville d'Avray-Chaville
Madame MELLET-CANOT Soëzic	Membre – Administrateur	Marnes-la-Coquette
Madame ROSA-PEREIRA Laetitia	Membre – Administrateur	CH4V Saint-Cloud-Sèvres- Ville d'Avray-Chaville
Madame DELORME Clotilde	Membre – Administrateur	Marnes-la-Coquette
Monsieur GUERRA Bruno	Membre – Administrateur	Garches
Monsieur VERSPIEREN Grégoire	Membre – Administrateur	Garches
Poste vacant	Membre – Administrateur	Garches

CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE
DE LA COMMUNE ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GARCHES
AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT
AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Entre

Le Département des Hauts-de-Seine ayant son siège à l'Hôtel du Département Arena 57 rue des Longues Raies 92000 Nanterre, représenté par le Président du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte de ladite collectivité,

ci-après désigné par les termes : « le Département »,

d'une part,

La Commune de Garches ayant son siège à l'Hôtel de Ville 2, rue Claude Liard – 92380 Garches, représentée par Madame Jeanne Bécart, Maire de la Commune, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal,

Et

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Commune de Garches ayant son siège 2, rue Claude Liard – 92380 Garches, représenté par Madame Jeanne Bécart, Présidente du CCAS, dûment habilitée par délibération du Conseil d'administration,

ci-après désigné par les termes : « la Commune et le CCAS »,

d'autre part,

Il est tout d'abord exposé ce qui suit :

Intégré au Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été créé par la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement.

La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a confié la responsabilité du FSL au Département depuis le 1^{er} janvier 2005 qui en assure l'engagement financier dans le cadre de son budget voté ainsi que par la participation volontaire des bailleurs et des communes. Les organismes contributeurs du Fonds se réunissent au moins une fois par an lors du Comité des financeurs, organisé par le Président du Conseil départemental.

Le FSL est un dispositif d'action sociale et d'insertion à destination des publics les plus fragiles qui participe à la mise en œuvre du droit au logement. Son action s'inscrit dans le cadre partenarial **des politiques de prévention des expulsions, de lutte contre le surendettement** et des dispositifs visant à favoriser le parcours résidentiel des ménages. Il est également un outil de repérage des ménages pouvant bénéficier d'un

relogement prioritaire dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (« labellisation PDALHPD »).

Le FSL accorde dans les conditions définies par le règlement intérieur des aides financières et des mesures d'accompagnement à tout ménage résidant ou emménageant dans les Hauts-de-Seine « éprouvant des difficultés particulières en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence (...) pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques » (article 1 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990).

Leur objectif principal est de favoriser l'accès et le maintien dans un logement durable.

L'octroi des aides ne revêt pas un caractère obligatoire ni automatique, la décision est subordonnée à l'appréciation de la situation sociale et financière du ménage ainsi que sa bonne foi au regard des dispositions du présent règlement.

Le FSL propose des interventions différenciées en fonction du besoin des personnes :

- Le FSL Accès Logement Hauts-de-Seine permet d'apporter une aide ponctuelle aux ménages en difficulté qui accèdent au logement.
- Le FSL Maintien Logement Hauts-de-Seine est **un outil de l'accompagnement social** visant à soutenir les ménages en difficulté pour prévenir les expulsions. Le FSL Maintien Logement a vocation à apporter **une réponse durable à une difficulté passagère** en évaluant la situation dans sa globalité. Aussi, le FSL s'inscrit dans une démarche construite et partagée avec le ménage et doit être mobilisé le plus en amont possible.
- Le FSL intervient dans le cadre de **critères clairs et objectifs** pour garantir un **traitement équitable des demandes**.

Au regard des objectifs et des enjeux du FSL, le partenariat entre le Département et les contributeurs qui participent volontairement au financement du FSL est essentiel.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Conformément au Titre VI- Gestion administrative et financière du règlement intérieur du FSL approuvé par délibération de la commission permanente du 21 septembre 2020 et applicable à compter du 24 septembre 2020 (consultable sur <https://www.78-92.fr/annuaire/aides-et-services/detail/le-fonds-de-solidarite-logement-fsl-92>), la présente convention a pour objet de fixer le montant et les modalités du concours financier de la Commune et du CCAS au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) pour l'année 2025 au titre du volet logement (aides relatives à l'accès, au maintien et aux mesures d'accompagnement social lié au logement) et du volet énergie, eau et téléphone (aides aux impayés).

Les dispositions générales définissant le FSL et ses aides sont définies dans le règlement intérieur du FSL susvisé.

Article 2 : Montant et modalités de versement de la participation financière

Article 2.1 : Montant de la participation financière

La Commune et le CCAS de Garches décident de leur participation volontaire au FSL selon les modalités ci-dessous proposées par le Département dans les conditions définies au Titre VI - Gestion administrative et financière du règlement intérieur du FSL susvisé :

- s'agissant du volet « logement », une participation de 0,15 euros par habitant sur la base du nombre d'habitants (données de l'INSEE publiées le 01/01/2024 par décret 2021-1946 du 31 décembre 2022) ;
- s'agissant du volet « énergie, eau et téléphone », une participation de 4 € par allocataire du RSA « socle » sur la base du nombre d'allocataires du RSA socle arrêté au 31 décembre de l'année 2023 (données de la Caisse d'allocations familiales).

Les montants proposés sont indexés sur la variation annuelle au 30 juin de l'année 2025 de l'Indice des prix à la consommation (IPC) hors tabac des ménages (indice retenu pour calculer l'indexation du SMIC), soit un taux d'évolution annuelle de 2 % pour 2025.

Ainsi, pour l'année 2026 :

- au titre du volet logement, la Commune de Garches participe au FSL pour un montant de 2 735.95 euros;
- au titre du volet énergie, eau et téléphone, le CCAS de Garches participe au FSL pour un montant de 839.49 euros;

Article 2.2 : Modalités de versement de la participation

Le concours financier du contributeur au FSL est destiné au financement des dépenses relatives aux aides définies dans le règlement intérieur du FSL, dans les conditions définies dans celui-ci pour les ménages relevant du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

La participation est versée à réception de l'avis de sommes à payer adressé par la Paierie départementale (Trésor Public) après signature de la présente convention par les signataires.

Article 3 : Instance de pilotage

Conformément au préambule du règlement intérieur du FSL en vigueur, Les représentants des contributeurs du Fonds participent au comité des financeurs.

Ce comité, présidé par le Président du Conseil départemental ou son représentant, se réunit autant que de besoin et au moins une fois par an.

Article 4 : Durée de la convention

La convention s'exécute au titre de l'année 2026.

Article 5 : Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux fixés dans la convention.

Article 6 : Résiliation

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans indemnité ni remboursement de la participation versée, en cas de non-respect, par l'une des parties, de ses engagements contractuels, à l'expiration d'un délai d'1 mois suivant l'envoi d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Elle sera également résiliée de plein droit à tout moment, par l'une des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception et ce, moyennant un préavis d'1 mois.

Article 7 : Litiges

Tout différend qui s'élèverait entre les parties au sujet de l'exécution de la présente convention et qui n'aurait pas fait l'objet d'un règlement amiable sera soumis à la juridiction compétente.

Fait à Nanterre, le

P/ Le Centre Communal d'Action Sociale,
La Présidente

P/ Le Département des Hauts-de-Seine,
Le Président du Conseil départemental

P/La Commune
Le Maire